



## Assemblée générale

PROVISOIRE

A/41/PV.81  
3 décembre 1986

FRANCAIS

---

QUARANTE ET UNIEME SESSION

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 81e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,  
le vendredi 21 novembre 1986, à 15 heures

Président : M. MOUSHOUTAS (Chypre)  
(Vice-Président)

Puis : M. AL-ANSI (Oman)  
(Vice-Président)

Puis : M. CHOUDHURY (Bangladesh)  
(Président)

Puis : M. THOMPSON (Fióji)  
(Vice-Président)

•  
Question de Palestine [35] (suite)

- a) Rapport du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien
- b) Rapport du Secrétaire général

---

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

En l'absence du Président, M. Moushoutas (Chypre), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 15.

POINT 35 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

QUESTION DE PALESTINE

- a) RAPPORT DU COMITE POUR L'EXERCICE DES DROITS INALIENABLES DU PEUPLE PALESTINIEN (A/41/35)
- b) RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL (A/41/215-S/17916)

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Avant de donner la parole au premier orateur, je voudrais rappeler aux représentants que, conformément à la décision prise ce matin, la liste des orateurs pour ce débat sera close aujourd'hui à 17 heures. Je demande donc aux représentants qui souhaitent participer à ce débat de se faire inscrire aussi rapidement que possible.

M. MUDENGE (Zimbabwe) (interprétation de l'anglais) : Au cours des deux dernières semaines, l'Assemblée générale a concentré son attention sur la situation inquiétante voire extrêmement dangereuse qui existe aujourd'hui en Afrique australe. Cette région vit sous la menace constante de la subversion et du terrorisme d'Etat dirigés depuis Pretoria et qui sont la seule réponse de cette entité raciste aux pressions internes et externes toujours plus nombreuses qui s'exercent contre elle et contre sa philosophie odieuse de l'apartheid.

Au cours de son examen de la situation en Afrique australe, l'Assemblée générale, une fois encore, a reconnu que l'apartheid et les politiques et pratiques du régime raciste de Pretoria étaient les principales sources d'instabilité et de conflit dans la région. L'Assemblée générale est arrivée à la conclusion que la paix et la sécurité ne peuvent être instaurées en Afrique australe tant que le régime raciste n'aura pas retiré ses forces d'occupation de l'Angola et de la Namibie, tant qu'il n'aura pas mis un terme à sa politique de déstabilisation régionale et, finalement, tant que le système odieux de l'apartheid n'aura pas été éliminé.

Nous sommes aujourd'hui saisis du rapport du Comité sur l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien. En examinant ce document, on ne peut s'empêcher d'être frappé par les nombreuses similitudes qui existent, à différents niveaux, entre la situation de l'Afrique australe et celle du Moyen-Orient, notamment entre le triste sort du peuple namibien et celui du peuple dépossédé de Palestine, tous deux en lutte contre d'énormes intérêts pour recouvrer la liberté et l'indépendance qui leur est si brutalement et si cruellement refusée.

M. Mudenge (Zimbabwe)

Le rapport dont nous sommes saisis aujourd'hui confirme que la situation dans les territoires palestiniens occupés continue de se détériorer. A l'appui de cette assertion, il nous fournit des preuves détaillées et tragiques.

Au mépris le plus total des nombreuses résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité et malgré une condamnation toujours plus ferme de la part de la communauté internationale, Israël a accentué sa mainmise non seulement sur le territoire occupé de la Palestine mais également sur les autres territoires arabes dont il s'est emparé par la guerre il y a près de 20 ans.

Au cours de l'année écoulée, la confiscation de terres appartenant aux Arabes dans les territoires palestiniens occupés s'est poursuivie et l'implantation de colonies de peuplement par les occupants sur cette terre volée s'est accentuée tant en dimension qu'en nombre. Dans sa volonté d'exercer un contrôle total sur ce qu'il a confisqué, Israël a poursuivi sa politique tendant à établir une mainmise sur l'économie des territoires occupés, en s'assurant que tout développement socio-économique dans ces derniers bénéficie à la puissance occupante plutôt qu'au peuple palestinien et aux autres peuples arabes.

M. Mudenge (Zimbabwe)

Pour reprendre les termes du rapport du Comité :

"cette annexion progressive des territoires palestiniens occupés s'était accompagnée de mesures visant à étouffer toutes les formes de résistance et d'expression politique, sociale, culturelle et économique du peuple palestinien, ainsi que d'actes de violence et de provocation commis par l'armée israélienne et par des colons juifs armés à l'encontre des Palestiniens." (A/41/35, par. 20)

Les sionistes poursuivent leur annexion illégale de la Ville sainte de Jérusalem et, plus récemment, ils ont exaspéré le monde musulman - notamment à l'intérieur des territoires occupés - en violant délibérément le caractère sacro-saint des lieux saints islamiques, tant à Jérusalem qu'à Hébron.

L'année dernière, un nombre croissant de Palestiniens ont été déportés - ils ont été exilés de leur propre terre; arrêtés sans être traduits en jugement; emprisonnés dans des conditions inhumaines et ont subi des tortures cruelles et barbares aux mains des forces d'occupation.

La réduction et, dans certains cas, le retrait complet des services médicaux dans les territoires occupés ont conduit à une augmentation du taux de mortalité infantile et à une détérioration généralisée de la santé du peuple palestinien. A ce propos, le rapport dont nous sommes saisis est d'autant plus éloquent qu'il révèle qu'un comité spécial de l'Organisation mondiale de la santé s'est vu refuser l'accès aux territoires occupés par les Israéliens, qui ont de toute évidence peur que leurs excès ne soient dénoncés.

Le rapport dont nous sommes saisis est tout aussi déprimant lorsqu'il traite du triste sort des Palestiniens qui vivent dans des camps de réfugiés au Liban car, en dépit de la réprobation du monde civilisé, ces âmes tragiques sans défense continuent d'être la cible d'attaques armées malveillantes et se voient privés de toute protection contre ces attaques, de soins médicaux adéquats et des installations sanitaires nécessaires.

Cette situation - exactement la même que celle qui prévaut en Namibie et en Afrique australe dans son ensemble - est révoltante et exige, plus que jamais auparavant, que nous lui accordions immédiatement toute notre attention. On ne peut accepter l'idée que cette question soit examinée depuis tant d'années sans que nous ayons pu accomplir plus de progrès réels.

Ce qu'il faut maintenant, c'est agir; il n'y a pas de meilleur lieu pour réfléchir et entreprendre de telles actions que les Nations Unies. Et comme l'a

M. Mudenge (Zimbabwe)

réaffirmé le Président du Comité dans le rapport dont nous sommes saisis aujourd'hui :

"la responsabilité de l'Organisation des Nations Unies, notamment du Conseil de sécurité, [consiste à] garantir la sécurité physique des réfugiés palestiniens, ... d'assurer la reconnaissance de leurs droits inaliénables ... et de promouvoir la réalisation d'une solution juste et durable, conformément aux résolutions des Nations Unies." (A/41/45, passim)

Des résolutions innombrables ont été présentées; elles contiennent des appels, des condamnations et, plus important encore, des propositions en vue d'une action internationale concertée contre l'intransigeance et la brutalité sionistes. Mais, tout comme les résolutions similaires sur la Namibie et l'Afrique australe ont fait l'objet du veto de l'une ou l'autre des puissances occidentales membres du Conseil de sécurité, anxieuses de protéger l'apartheid, de même l'application de ces résolutions sur la Palestine orientées vers l'action s'est heurtée au refus de coopérer et à la partialité de certaines puissances occidentales qui défendent Israël.

Nous espérons que cette attitude négative ne triomphera pas une fois de plus pour contrer la plus encourageante des propositions qui aient été faites depuis que nous examinons cette question, il y a quelques années, à savoir l'appel en faveur de la convocation d'une conférence internationale sur la paix au Moyen-Orient. Une telle conférence pourrait se tenir sous les auspices des Nations Unies et toutes les parties au conflit arabo-israélien y participeraient, y compris l'OLP et les membres permanents du Conseil de sécurité. Abordée dans un esprit constructif, une telle initiative permettra d'aboutir à des accords et engagements susceptibles de conduire à un règlement d'ensemble durable des problèmes qui frappent le Moyen-Orient. Cela étant, on se serait attendu à ce que toutes les parties relèvent volontiers ce défi et s'acquittent des obligations qui leur incombent dans la recherche de la paix et de la sécurité au Moyen-Orient.

Malheureusement - et peut-être fallait-il s'y attendre - ni Israël ni son principal allié, les Etats-Unis, n'ont marqué d'intérêt réel pour cette proposition et ont fait montre d'une attitude constamment négative dans ce domaine.

En fait, l'attaque d'Israël contre le siège de l'OLP à Tunis et l'interception de l'appareil libyen civil - alors que leurs appuis occidentaux font de leur mieux pour saper la réputation internationale et le standing d'autres protagonistes dans la question du Moyen-Orient - n'ont fait pour rendre possible la convocation

M. Mudenge (Zimbabwe)

de cette conférence dans un proche avenir, ou pour instaurer la paix dans cette région troublée.

Nous ne pouvons remettre la question à plus tard. Nous ne pouvons permettre que cette situation reste telle quelle. Dans leur examen approfondi de la question du Moyen-Orient, les chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés ont souligné leur conviction que la question de Palestine est au coeur même des problèmes et des conflits qui sévissent au Moyen-Orient et mérite donc une attention immédiate. Ils ont souligné en outre :

"l'urgente nécessité de convoquer la conférence internationale de la paix au Moyen-Orient"; (A/41/697, par. 167)

et

"condamné l'attitude négative d'Israël et des Etats-Unis en ce qui concerne la tenue de la conférence." (A/41/697, par. 182)

Afin de pouvoir progresser dans ce domaine, ils ont également demandé au Conseil de sécurité des Nations Unies :

"d'envisager la constitution d'une commission préparatoire où siègeraient les membres permanents du Conseil, qui serait chargée d'examiner les voies et moyens permettant d'assurer la tenue de la Conférence internationale prévue..." (A/41/697, par. 168)

Le Mouvement des pays non alignés s'est engagé à oeuvrer à la mise en place de cette commission préparatoire qui, en ce qui nous concerne, semble une initiative constructive et prometteuse susceptible de favoriser la convocation de la conférence internationale proposée et un règlement authentique et juste des problèmes qui affligent le Moyen-Orient.

A ce propos, nous aimerions lancer un appel par votre truchement, monsieur le Président, aux membres du Conseil de sécurité dans leur ensemble, et plus particulièrement aux Etats-Unis d'Amérique ainsi qu'aux autres pays qui appuient Israël, pour qu'ils coopèrent avec le Mouvement non aligné et s'associent avec nous pour prendre cette mesure constructive et positive.

Lorsqu'ils se sont penchés sur la question de Namibie, les chefs d'Etat ou de gouvernement ont déclaré que tout nouveau délai apporté à l'accession à l'indépendance de ce territoire était immoral et devrait être évité à tout prix. Ces mêmes termes pourraient et, en fait, devraient être appliqués à la question tragique de Palestine toujours non résolue. La solution de cette question ne peut souffrir de délai supplémentaire. Les droits, voire l'existence, de tout un

M. Mudenge (Zimbabwe)

peuple sont en jeu. Nous avons l'occasion de prendre une mesure significative pour contribuer à restaurer ces droits indéniables et inaliénables : nous avons tous le devoir, le devoir moral, de veiller à ce que cette mesure intervienne.

M. PETROVSKY (Union des Républiques socialistes soviétiques)

(interprétation du russe) : Par tradition, les Nations Unies accordent l'attention la plus soutenue à l'examen de la question de Palestine. L'Assemblée générale se doit de prendre des mesures sérieuses et efficaces afin de régler ce problème inquiétant, qui interpelle la conscience même de l'humanité, et cette nécessité impérieuse est dictée, dans une grande mesure, par la responsabilité particulière qui incombe aux Nations Unies dans le destin du peuple palestinien et le rétablissement d'une paix juste dans cette région troublée du globe qu'est le Moyen-Orient.

Comme l'a dit récemment à l'Assemblée générale le camarade Chevardnadzé, Ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique :

"Nous considérons que l'Organisation des Nations Unies doit reprendre en main le règlement du problème du Proche-Orient." (A/41/PV.6, p. 56)

Il ne serait pas exagéré de dire que, depuis plus de 40 ans qu'elle existe, l'Organisation des Nations Unies a fait un travail vraiment titanesque afin d'édifier les bases de droit international et les bases politiques et humanitaires d'un système juste et stable de relations pacifiques entre les Etats du Moyen-Orient, dans lequel l'élément vital - la situation conflictuelle dans la région - trouverait la solution qu'il exige : il s'agit de la question de l'autodétermination nationale du peuple palestinien.

L'Assemblée générale a adopté les principes fondamentaux d'un règlement du conflit arabo-israélien, confirmant de la manière la plus nette et la plus précise les droits inaliénables des Palestiniens à l'autodétermination, à l'indépendance, à la souveraineté et à la création de leur propre Etat indépendant. Dans ses décisions, l'Assemblée générale a élaboré les méthodes politiques qui permettraient de dégeler la situation conflictuelle entre Israël et les Etats arabes voisins de manière que les relations entre ces Etats soient non plus fondées sur la guerre et l'hostilité mais sur la paix et le bon voisinage. L'Organisation de libération de la Palestine (OLP) s'est vu conférer le statut d'observateur auprès de l'Organisation des Nations Unies en tant que représentant unique et légitime du peuple palestinien, et la nécessité de sa participation à tous les efforts de règlement du problème de la Palestine a été confirmée.

Ainsi, la communauté internationale considère depuis longtemps déjà comme un principe acquis que le conflit arabo-israélien ne sera réglé de manière définitive



M. Petrovsky (URSS)

et complète qu'à condition que chacun des peuples vivant dans la région du Moyen-Orient se voie garantir le droit à une existence indépendante et à un développement libre et aie la possibilité de réaliser ses aspirations légitimes. Il est incontestable que cette exigence affecte au premier chef le sort du peuple arabe de Palestine.

En effet, comment considérer autrement que comme un anachronisme historique une situation où un peuple de près de 5 millions de personnes est privé de sa patrie, subit tous les jours les souffrances de l'occupation étrangère ou vit misérablement à l'étranger, et ne peut pas disposer librement de son présent ni de son avenir?

En dernière analyse, l'exercice du droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à la création de son propre Etat représenterait la complète mise en oeuvre de la résolution 181 (II), en date du 29 novembre 1947, qui - je le souligne - n'a été révoquée par personne. Selon cette résolution, il fallait créer deux Etats en Palestine - un Etat juif et un Etat arabe -, et cette nécessité a été précisément reconnue et confirmée par la plupart des Etats. Si cette résolution a été mise en application à l'égard de l'un des peuples, il est indispensable de tout faire pour qu'elle le soit également à l'égard de l'autre.

En l'absence d'un règlement de cette question cardinale, il n'y a pas et il ne peut pas y avoir de paix juste et durable au Moyen-Orient. C'est aujourd'hui une réalité historique inéluctable, qui exige maintenant une action immédiate.

Malheureusement, Israël se refuse à le comprendre. Ses milieux dirigeants portent la lourde responsabilité des souffrances et de la vie gâchée de millions d'être humains. Qui plus est, Israël, sûr de l'impunité, continue à appliquer une politique d'annexion et de colonisation dans les territoires palestiniens occupés et porte atteinte à l'intégrité territoriale et à la souveraineté d'Etats arabes voisins ou non.

On sait fort bien dans le monde entier à quoi aboutit dans la pratique une politique semblable : la ligne de conduite suivie par Israël à l'égard des peuples qui vivent à ses côtés se distingue à peine des agissements des envahisseurs et des occupants d'autres époques et d'autres circonstances historiques. Il s'agit du même pillage éhonté des biens de la population locale, des mêmes déplacements des autochtones que l'on force à quitter leurs terres usurpées. Depuis 1967

M. Petrovsky (URSS)

qu'Israël occupe les territoires palestiniens, selon des données de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), 550 000 Palestiniens ont été contraints de quitter leur terre natale et, aujourd'hui, plus de 2 100 000 Palestiniens languissent dans les camps de réfugiés établis en Jordanie, en Syrie, au Liban et dans d'autres Etats.

Les objectifs étroits, égoïstes et chauvins de cette politique sont absolument évidents : il s'agit d'annihiler le désir de résistance des peuples arabes, de les obliger à accepter les conditions d'Israël; il s'agit de s'arroger le droit exclusif de régler le destin de la région du Moyen-Orient. D'ores et déjà, Israël tire chaque année du sang et de la misère de centaines de milliers d'habitants de la seule Rive occidentale du Jourdain 1,2 milliards de dollars de revenus et compte sur des bénéficiaires encore plus importants, et des dizaines de milliers de colons israéliens s'installent confortablement sur les terres enlevées à leurs propriétaires légitimes.

Aucune référence à la nécessité d'assurer sa propre sécurité, aucune allusion à la lutte contre le terrorisme, aucune déclaration brillante sur des intentions pacifiques et le désir de relever le niveau de vie des populations des territoires ne sauraient justifier les grossières atteintes portées par Israël aux normes du droit international, à la Charte des Nations Unies et aux résolutions de notre organisation, dont Israël est un Etat Membre. Il n'est presque plus d'accords internationaux, de traités ou de conventions régissant les relations entre Etats civilisés qui n'aient été foulés aux pieds par Tel-Aviv. Les raids punitifs presque quotidiens contre les camps palestiniens du Liban, les arrestations massives dans les territoires occupés, la saisie d'avions aux fins d'inspection, les raids contre des villes et des objectifs pacifiques, que rien ne justifie, voilà quelques confirmations - mais elles sont de poids - de la politique illégale des sionistes.

Une question se pose inévitablement : espère-t-on vraiment en Israël que ce recours à la force brutale, ces efforts éhontés pour parquer un peuple entier dans des réserves sont le meilleur moyen d'assurer la sécurité à long terme d'Israël? Ce serait se moquer non seulement des droits légitimes des peuples mais aussi du bon sens. Ce serait aussi menacer l'avenir même du peuple et de l'Etat d'Israël.

M. Petrovsky (URSS)

Aujourd'hui, dans le monde entier, on comprend de mieux en mieux que pour bâtir sa propre sécurité, il faut respecter la sécurité des autres peuples et leur désir de disposer eux-mêmes de leur destin. La vie elle-même nous le prouve. A ce jour, Israël, malgré ses méthodes barbares, son génocide manifeste, n'est pas arrivé et n'arrivera sans doute pas à briser la volonté du peuple palestinien ni à détruire son avant-garde politique, l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), qui défend ses intérêts légitimes. L'existence du peuple arabe et de l'OLP est un fait de realpolitik, et personne n'a le droit de ne pas en tenir compte.

M. Petrovsky (URSS)

Il est certain que si la situation n'est toujours pas réglée au Moyen-Orient, la faute en revient en grande partie aux Etats-Unis d'Amérique. L'essentiel de l'aide économique et militaire que les Etats-Unis accordent à des Etats étrangers est consacrée à assurer, sur les plans financier et matériel, la politique d'expansion et de terrorisme de Tel-Aviv. Rien que durant les sept dernières années - années au cours desquelles Israël a déclenché une guerre importante et s'est livré à des dizaines d'expéditions punitives contre les Palestiniens -, Washington a versé à l'Etat sioniste 12 milliards de dollars.

Les faits sont irréfutables. Les connaissant, il est difficile de croire aux affirmations des hommes politiques américains, qui disent souhaiter une paix véritable au Moyen-Orient. Derrière ces belles déclarations à peine modifiées, on s'efforce de dissimuler l'ancienne politique d'encouragement à l'agression et le désir de casser les rênes des Arabes, principalement des Palestiniens, pour les obliger à renoncer à leurs droits légitimes et à leurs aspirations nationales, et de trouver des gens prêts à accepter des solutions séparées de capitulation, du genre de l'"autonomie administrative" sur la Rive occidentale du Jourdain ou de la "pleine autonomie" de Camp David.

Compte tenu de la situation tendue qui règne au Moyen-Orient du fait de la persistance du conflit entre Israël et les Arabes, la participation d'Israël au programme américain de la guerre des étoiles - l'"Initiative de défense stratégique" - inquiète particulièrement tous les Etats épris de paix. On peut imaginer dès à présent les conséquences que pourrait avoir ce mélange détonant de la technique spatiale et des ambitions chauvines d'Israël. Malheureusement, Washington ne semble pas redouter la maladie des étoiles qui vient de saisir le plus jeune partenaire stratégique des Etats-Unis. Et il est permis de se demander si ce n'est pas parce qu'ils sont eux-mêmes dévorés par les mêmes ambitions douteuses, à cette différence près que leurs ambitions englobent toute notre planète.

Comme il a été dit nettement dans la déclaration adressée par l'Union soviétique au Gouvernement israélien à l'occasion de la signature de l'accord d'adhésion d'Israël au programme américain de l'Initiative de défense stratégique :

"Par leur apport à la transformation de l'espace atmosphérique en un théâtre d'affrontement militaire, les dirigeants d'Israël favorisent par là même une exacerbation de la tension dans le monde et par conséquent au Moyen-Orient. Il n'est pas douteux qu'à mesure que la tension augmente on

M. Petrovsky (URSS)

voit s'éloigner davantage la perspective d'arriver à un règlement équitable du conflit du Moyen-Orient, ce qui répondrait aux intérêts de tous les Etats de la région."

Tout homme politique impartial doit comprendre que l'humanité se trouve à un moment capital de son histoire et qu'il est indispensable de lui faire prendre un tournant décisif vers une nouvelle mentalité politique, vers la prise de conscience de ce que la sécurité de notre planète est une responsabilité commune de l'humanité. C'est précisément à partir de ces positions que l'Union soviétique envisage la question du règlement au Moyen-Orient. L'Union soviétique estime que, pour sortir de la situation actuelle, il convient de créer un système général de paix et de sécurité internationales, ce qui présuppose notamment, comme cela a été déclaré au XXVIIe Congrès du Parti communiste de l'Union soviétique,

"le respect absolu dans la pratique internationale du droit de chaque peuple de choisir les formes et les voies de son propre développement".

Ce n'est qu'en abordant le problème de cette façon qu'il sera possible de régler de manière équitable la question du destin du peuple palestinien et d'ouvrir en même temps la voie d'un règlement définitif du conflit au Moyen-Orient qui, dans ce cas, pourrait devenir un maillon sûr de la paix et de la sécurité générales.

L'Union soviétique n'a jamais eu pour habitude de se borner à faire un exposé officiel des principes bien connus du règlement du conflit du Moyen-Orient. L'Union soviétique a toujours été disposée à prendre - et prend - des mesures concrètes à cet effet. L'initiative soviétique aux fins de la convocation d'une conférence internationale sur la paix au Moyen-Orient à laquelle participeraient toutes les parties directement intéressées, y compris l'OLP, tient toujours. Le but de cette conférence devrait être, à notre avis, de parvenir à un accord qui garantisse la restitution aux Etats arabes de tous les territoires occupés par Israël depuis 1967, le droit du peuple arabe de Palestine à l'autodétermination et à la création de son propre Etat indépendant et le droit de tous les Etats du Moyen-Orient, y compris Israël, de vivre dans des conditions de paix et de sécurité.

La communauté internationale a reconnu depuis longtemps que le mécanisme d'une telle conférence constituait le meilleur et le seul moyen acceptable de rechercher une solution à un problème aussi complexe que le conflit du Moyen-Orient. L'appui accordé à l'idée de la convocation de cette conférence est consigné dans de nombreuses résolutions de l'Assemblée générale touchant la question de Palestine et la situation au Moyen-Orient. Tous les Etats arabes directement intéressés et

M. Petrovsky (URSS)

L'OLP se déclarent en faveur de la convocation de cette conférence. Il est possible, bien entendu, que certains se posent la question de savoir pourquoi les parties arabes au conflit, de même que la communauté mondiale représentée par les Nations Unies, insistent sur la convocation d'une conférence internationale, tout en rejetant la voie imposée par les Etats-Unis et Israël, à savoir les négociations directes, en fait séparées - on ne saurait les appeler autrement. La réponse, je pense, va de soi.

Les événements qui ont suivi les accords de Camp David ont démontré de manière éclatante le caractère vicié de la politique des arrangements séparés en tant que méthode pour les négociations arabo-israéliennes. Le caractère distinctif des prétendues négociations directes imposées aux Arabes est justement le refus d'un règlement équitable et global et le désir de profiter de ces négociations pour forcer la partie arabe ou les parties arabes qui auront accepté cette méthode de règlement du problème à renoncer aux revendications arabes générales.

Il y a négociations et négociations. Vouloir mener des négociations à partir d'une position de force - c'est-à-dire dicter ses conditions aux autres -, c'est déformer le concept même des négociations, et les négociations de Camp David fournissent justement la possibilité de le faire. Ce qui domine dans les négociations séparées, c'est l'esprit intéressé, l'atmosphère de mépris des droits de ceux qui ne participent pas aux négociations; et les accords qui interviennent ne peuvent donc manquer de susciter de nouvelles contradictions et de nouveaux conflits. Cela est particulièrement vrai dans le cas du conflit du Moyen-Orient, où l'on ne saurait aboutir à un règlement durable qu'à condition de résoudre tous les problèmes sans exception qui découlent du conflit arabo-israélien, règlement qui devrait englober toutes les parties au conflit.

Du fait des caractéristiques propres au conflit arabo-israélien, en particulier de l'interdépendance évidente et de la corrélation de ses divers aspects, et de l'enchevêtrement étroit des intérêts des parties concernées, seuls des efforts collectifs conjugués permettraient de faire sortir le problème du Moyen-Orient du plan de l'affrontement au plan de l'action commune et à la réalisation d'un accord acceptable pour tous.

La recherche en commun des voies menant à la paix devrait faire contreponds à l'état actuel de tension extrême. Il va sans dire que nous sommes conscients de ce qu'entre Israël et les parties arabes prises séparément, il peut exister, et il

M. Petrovsky (URSS)

existe, des problèmes dont la solution exigera des négociations bilatérales. C'est précisément la raison pour laquelle il est prévu, dans les propositions soviétiques, de créer, dans le cadre de la conférence internationale, outre les comités de travail ou les commissions fonctionnels auxquels participeraient tous les membres de la conférence, des groupes bilatéraux qui seraient chargés de mettre au point les détails des accords concernant seulement les parties en question.\*

---

\* M. Al-Ansi (Oman), Vice-Président, assume la présidence.

M. Petrovsky (URSS)

Comme par le passé, l'Union soviétique est prête, dans le cadre d'efforts collectifs, à rechercher une manière acceptable et réelle de sortir de l'impasse dans laquelle se trouve la situation au Moyen-Orient, en faisant preuve de la souplesse nécessaire, afin de trouver des solutions qui permettraient d'entamer des négociations sérieuses et objectives en vue du règlement du conflit au Moyen-Orient, auxquelles participeraient toutes les parties intéressées, dont l'OLP. C'est précisément le but des propositions qu'ont avancées, lors de leurs entretiens, Mikhaïl Gorbatchev et le Président François Mitterrand, en particulier celle de créer un comité préparatoire auquel participeraient des membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui auraient pour tâche de permettre la convocation d'une conférence internationale. Cette mesure concrète, proposée au début du processus de négociation, ne manquerait pas d'avoir des effets positifs sur le climat politique régional et désamorcerait quelque peu la situation au Moyen-Orient.

A en juger par les déclarations des représentants de certains Etats, l'idée de convoquer cette conférence ne revêt pas le même sens pour tous. Israël et ses protecteurs de Washington, tout en concevant, depuis quelque temps, l'idée de convoquer une conférence internationale, ne l'envisagent plus que comme une couverture internationale destinée à camoufler les voies séparées par lesquelles ils envisageraient de parvenir à la paix. Il semblerait que le Comité préparatoire soit destiné à servir de "parapluie" du monde. Cette conception ne répond nullement aux aspirations des peuples de la région. Elle ne fait que servir les desseins expansionnistes de ceux pour qui la perspective d'une détente au Moyen-Orient représente une menace pour leurs intérêts étroits et égoïstes.

Dans de telles conditions, une seule conclusion s'impose : il est temps de passer à des mesures pratiques afin de donner effet aux décisions des Nations Unies concernant l'ensemble des problèmes du Moyen-Orient. Il importe que l'idée de convoquer une conférence internationale reçoive à nouveau un large appui, à la présente session de l'Assemblée générale. La mise en commun des efforts de tous les Etats, en vue de parvenir au plus vite à un règlement politique équitable, donnerait une impulsion sensible à l'amorce d'un mouvement vers la paix. Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, dont l'entente pourrait avoir un effet précieux sur la situation générale dans la région du Moyen-Orient et pourrait



M. Petrovsky (URSS)

également contribuer à l'instauration d'un climat propice à l'adoption de mesures concrètes en vue de la convocation d'une conférence internationale, ont une responsabilité particulière à cet égard.

Ce n'est pas un hasard si pendant la discussion de la question de Palestine, la délégation soviétique a attaché une telle importance aux mécanismes destinés à parvenir à un règlement au Moyen-Orient. Je pense que personne ne niera le fait qu'en l'absence d'un règlement radical de la question de Palestine, il est impossible d'imaginer l'instauration d'une paix juste et durable au Moyen-Orient. La réalisation d'un accord mutuellement acceptable de la question de Palestine est au coeur du conflit arabo-israélien, ainsi que d'autres aspects fondamentaux de la question, et doit passer impérativement par la tenue d'une conférence internationale à laquelle participeraient toutes les parties directement concernées, dont l'OLP.

De cette tribune, l'Union soviétique demande à tous les Etats de contribuer à trouver une issue à la situation complexe au Moyen-Orient et déclare qu'elle est tout à fait disposée, pour sa part, à coopérer avec tous ceux qui s'efforcent réellement de trouver une solution au problème du Moyen-Orient, sur une base juste et durable et en tenant compte des intérêts et des droits de tous les Etats et peuples de la région.

M. AL-FANNAH (Oman) (interprétation de l'arabe) : La question de Palestine demeurera toujours l'une des questions les plus importantes parmi les questions internationales contemporaines que les Nations Unies et leurs organes doivent continuer d'examiner jusqu'à ce que l'on parvienne à un règlement juste et global, garanti par la communauté internationale, en faveur du peuple palestinien. Ce peuple doit recouvrer ses terres, exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et décider du gouvernement de son choix.

La question de Palestine - nul ne l'ignore - est au coeur du problème du Moyen-Orient. Elle figure à l'ordre du jour de l'Assemblée générale, depuis sa création. Et, aujourd'hui encore, elle fait l'objet d'un examen au sein de l'Assemblée générale, des grandes commissions, des commissions spéciales, du Conseil de sécurité, de conférences et de séminaires organisés par les Nations Unies. Néanmoins, aucun résultat positif vers une solution souhaitée de ce problème humanitaire important, un règlement qui doit reposer sur les résolutions

du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, n'a été malheureusement, jusqu'ici, enregistré. C'est la raison pour laquelle cette question est de plus en plus complexe et est considérée aujourd'hui comme l'un des problèmes les plus graves qui menacent la paix et la sécurité tant régionales qu'internationales.

La dégradation de la situation représente un défi pour la crédibilité de la communauté internationale, qui cherche à faire triompher, aux Nations Unies, les principes de la Charte, conformément aux rapports du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, contenus dans le Supplément No 35 (A/41/35).

Nous constatons qu'une grande majorité des Membres des Nations Unies ont le désir sincère de parvenir, au plus vite, à un règlement juste tant attendu.

Le rapport fait état de l'injustice flagrante infligée au peuple palestinien par les autorités d'occupation israéliennes. Nous saisissons cette occasion pour exprimer notre gratitude au Président et aux membres du Comité pour leurs efforts. Nous voudrions également insister pour que les cinq membres permanents du Conseil de sécurité agissent rapidement afin d'améliorer la situation actuelle et de permettre la tenue d'une conférence internationale sur la paix au Moyen-Orient, à laquelle participeraient toutes les parties concernées. Nous pensons également qu'il est extrêmement important qu'il y ait un réexamen de la situation actuelle et un consensus arabe. Tous les pays et les peuples arabes doivent adopter une position commune à l'égard de la question de Palestine et de la libération des territoires arabes occupés, en premier lieu, la Ville sainte de Jérusalem.

Mon pays a appuyé et continue d'appuyer les efforts sincères et pacifiques déployés par les nations arabes et a oeuvré et continue d'oeuvrer en faveur d'une position arabe commune. Nous avons foi dans la sincérité des efforts déployés par les pays arabes, quels qu'ils soient, y compris naturellement ceux qui visent à mettre fin à la paralysie qui a caractérisé, ces dernières années, la question de Palestine.

M. Al-Fannah (Oman)

Nous voudrions affirmer ici que nous appuyons tous les efforts arabes sincères<sup>Q</sup> déployés, notamment, par la République arabe d'Egypte, République soeur, et par le Royaume hashémite de Jordanie, Royaume frère, et par les chefs de l'OLP. A cet égard, nous leur souhaitons plein succès pour que tous leurs efforts convergent vers la réalisation de l'intérêt supérieur de la nation arabe tout entière.

Nous saluons la résistance du peuple palestinien et de ses représentants légitimes. Nous demandons une plus grande coordination, sincère et efficace, dans tous les efforts pratiques déployés par nos frères, en Jordanie, en Egypte, en Syrie, au Liban et dans les Etats de première ligne, étant donné qu'ils sont les plus proches des territoires arabes occupés, et qu'ils ont des rapports quotidiens avec les Palestiniens qui vivent sous le joug de l'occupation ou ceux qui vivent dans les territoires arabes par suite des revers subis lors des guerres et des opérations de déplacement dont ils ont fait l'objet. Nous saluons également la présence de notre frère Farouk Kaddoumi et de la délégation qui l'accompagne, qui participe aujourd'hui à l'ouverture du débat général sur le point 35 de l'ordre du jour concernant la question de Palestine.

Nous saluons également le Dr. Mohammad Al Farra, Secrétaire général adjoint de la Ligue des Etats arabes, chargé de la question de Palestine et diplomate expérimenté qui a connu de près et connaît encore la tragédie du peuple palestinien et des habitants des territoires arabes occupés et lutte toujours avec enthousiasme pour défendre le droit sacré des Arabes.

Enfin, ma délégation ne saurait manquer de rendre hommage aux efforts du Secrétaire général des Nations Unies et de ses éminents collaborateurs qui s'occupent de la question de Palestine et de la situation au Moyen-Orient. Nous estimons que le rapport du Secrétaire général sur la question de Palestine, qui figure dans le document A/41/768, en date du 29 octobre 1986, est un rapport sincère, qui fait état de tous les aspects, positifs et négatifs, de la situation actuelle dans toutes ses dimensions. Nous espérons qu'il recevra un appui soutenu pour faciliter la tenue de la conférence internationale de la paix au Moyen-Orient et pour qu'il puisse immédiatement constituer le Comité préparatoire, en vue d'éloigner le spectre de la guerre, des massacres et de la diaspora du Moyen-Orient, et pour assurer le succès d'un règlement juste et global de la question de la Palestine qui est l'un des plus importants problèmes arabes

M. Al-Fannah (Oman)

contemporains. Une coopération arabe et islamique et la solidarité des pays non alignés, ainsi que de toutes les organisations tant régionales qu'internationales, sont incontestablement extrêmement importantes pour parvenir au règlement juste voulu.

Le meilleur présent que l'on puisse faire au peuple palestinien et aux citoyens arabes qui ploient actuellement sous le joug de l'occupation israélienne, serait l'arrêt total de la guerre dévastatrice et injustifiée entre l'Iran et l'Iraq d'une part, ainsi que la cessation de tous les actes d'agression étrangers venant de l'intérieur ou de l'extérieur, d'autre part, contre le territoire libanais frère, pour que nos frères dans ces pays puissent retrouver la sécurité et la paix et pour qu'ensemble nous consacrons nos efforts à l'appui et à la réalisation des droits inaliénables du peuple palestinien.

M. AL-ATASSI (République arabe syrienne) (interprétation de l'arabe) :  
L'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies est saisie de la question de Palestine depuis près de 40 ans. Lorsqu'elle a adopté la résolution 181 (II) en date du 29 novembre 1947, connue sous le nom de résolution du partage, elle a créé un Etat juif dans la Palestine occupée contre la volonté du peuple arabe palestinien qui s'y trouvait et constituait la majorité de la population. Cette résolution comprenait également la création d'un Etat arabe mais cela a été avorté à la suite des desseins sionistes impérialistes de judaïser l'ensemble de la région et servir l'impérialisme mondial.

Si l'Organisation des Nations Unies s'intéresse à cette question unique et lui accorde la priorité parmi ses domaines d'intérêt, c'est parce que c'est à elle qu'incombe la première responsabilité en la matière, du fait qu'elle a créé cette entité sioniste artificielle et a ainsi contribué au triste sort et au déplacement de la population dans toute cette région.

Le triste sort du peuple arabe palestinien est indubitablement la conséquence de la résolution de l'Assemblée générale qui a créé l'Etat d'Israël. Puisque nous parlons du rôle de l'Organisation des Nations Unies dans la création de l'entité sioniste, nous voudrions lui exprimer officiellement notre extrême gratitude pour avoir, en dépit des pressions exercées sur elle par les Etats-Unis, mis en lumière le triste sort du peuple palestinien et manifesté sa solidarité avec ce peuple, en affirmant ses droits inaliénables et en reconnaissant que le problème de ce peuple

M. Al-Atassi (Rép. arabe syrienne)

n'est pas un simple problème de réfugiés, encore que les Nations Unies fassent preuve de compassion envers les réfugiés, mais un problème politique national, qui a un impact direct sur la paix dans la région et dans le monde entier.

Les droits du peuple palestinien - son droit à l'autodétermination et à la création d'un Etat indépendant sur le territoire palestinien, son droit au retour dans ses foyers et dans son territoire - sont des droits sur lesquels la communauté internationale ne peut transiger. Ils font partie intégrante de la conscience même de l'Organisation et de son existence et sans l'octroi de ces droits, le problème du Moyen-Orient ne sera jamais résolu.

Nous compatissons au problème du peuple palestinien, et, en réponse aux efforts qui sont faits pour essayer de réparer cette injustice, nous tenons à déclarer, officiellement, combien nous sommes reconnaissants à l'Organisation du rôle qu'elle a joué pour dénoncer la nature de l'entité sioniste qui occupe le territoire de Palestine et pour dévoiler la véritable nature de ces immigrants qui sont venus de toutes les parties du monde sans avoir de lien avec ce territoire ni histoire ni langue communes. L'Organisation les a qualifiés de racistes. Dans sa résolution 3379 (XXX) de 1975, l'Assemblée générale a considéré que le sionisme est une forme de racisme et de discrimination raciale.\*

---

\* Le Président assume la présidence.

M. Al-Atassi (Rép. arabe syrienne)

Quels que soient les efforts faits par les sionistes, avec l'appui des Etats-Unis, pour éliminer cette stigmatisation, ces efforts échoueront parce que la communauté internationale est convaincue, et cela s'est reflété en Assemblée générale, que la situation des Palestiniens, c'est-à-dire les déplacements, les actes, l'intimidation dont ils font l'objet ainsi que les assassinats, sont des mesures prises par les sionistes qui n'ont d'équivalentes que celles du nazisme et du régime d'apartheid en Afrique du Sud. Enfin, nous tenons à dire que nous respectons davantage encore l'Assemblée générale depuis que les pays épris de paix ont qualifié cette entité sioniste d'entité non éprise de paix dans la résolution du 5 février 1982.

La question de Palestine et du peuple palestinien est sans précédent dans l'histoire de l'humanité. L'histoire ne connaîtra jamais dans l'avenir une forme d'oppression et d'injustice comparable à ce qui a été infligé au peuple palestinien. Ce peuple a été chassé de sa patrie; son territoire a été pillé; ses droits spoliés et ce peuple continue d'être victime de toutes sortes de privation, d'expulsions et de brutalités commises par des bandes qui ont été mises au ban de leurs propres sociétés d'origine pour cause d'ethnocentrisme et de racisme. Elles sont venues de tous les coins du monde, et ont déplacé le peuple palestinien de son territoire, de ses villages et de ses hameaux.

Beaucoup de pays ont connu la domination impérialiste et ont subi la répression et l'oppression aux mains de l'impérialisme. Mais cela n'est pas comparable à ce qu'ont perpétré les colons racistes sionistes en Palestine. Non seulement c'est un colonialisme qui vise l'exploitation, la spoliation et le pillage, mais aussi l'extermination du peuple palestinien et la spoliation de son territoire. Tel est le type de colonialisme sioniste, qui a été créé par la Grande-Bretagne en Palestine. C'est le type de colonialisme raciste encouragé par les Etats-Unis d'Amérique sur le territoire de la Palestine.

Revenons un peu à l'année 1917, à la tristement célèbre déclaration signée par Lord Balfour, à cette époque Ministre des affaires étrangères de la Grande-Bretagne, au nom de la Grande-Bretagne, cet empire où le soleil ne se couchait jamais. La déclaration, faite au monde sioniste, représenté par Lord Rothschild, un Juif sioniste, demandait la création d'un Etat juif en Palestine, contre la volonté de son peuple : le peuple arabe palestinien. Il s'agissait d'une

M. Al-Atassi (Rép. arabe syrienne)

déclaration illégitime et immorale faite par la Grande-Bretagne au sujet d'un territoire qu'elle ne possédait pas et qu'elle donnait à un groupe d'étrangers qui n'avait aucun droit sur ce territoire.

On peut se demander pourquoi la Grande-Bretagne a pris cette décision précipitée et immorale. Ne pouvait-elle pas trouver un terrain près de Londres, de Manchester ou de Yorkshire, où les dirigeants du sionisme auraient pu créer leur prétendue patrie, au lieu de déplacer tout un peuple pour en faire des réfugiés vivant sous la tente? Pourra-t-on un jour pardonner à la Grande-Bretagne un tel acte? Les mères palestiniennes pourront-elles oublier qui a tué leurs enfants? La réponse à ces questions est très claire. L'histoire du colonialisme britannique est évidente et il ne peut y avoir d'erreur à son sujet. On voit la même chose en Afrique du Sud et dans les îles Malouines. Le colonialisme britannique est la cause principale du triste sort du peuple de Palestine, du peuple de Namibie, du peuple d'Afrique du Sud, du peuple des îles Malouines, qui sont partie intégrante du territoire de l'Argentine.

Même si le rôle de la Grande-Bretagne, qui a appuyé les desseins sionistes aux dépens des droits arabes, est maintenant passé au deuxième plan, c'est de toute façon un rôle d'appui à l'impérialisme américain et au sionisme international. Mais je tiens à dire du haut de cette tribune que le peuple arabe, où qu'il se trouve, n'oubliera jamais le rôle impérialiste et raciste de la Grande-Bretagne qui a remis la Palestine aux usurpateurs sionistes et déplacé le peuple palestinien. Le peuple palestinien n'oubliera jamais que la Grande-Bretagne s'est mise au service du sionisme international et de sa base, Israël, pour se livrer à des desseins d'expansion, d'agression et de génocide. Comment le peuple arabe peut-il oublier l'agression commise par la Grande-Bretagne en 1956, en collusion avec Israël, contre l'Egypte du Président Nasser, sous prétexte de protéger la navigation dans le canal de Suez? Le peuple arabe n'oubliera jamais les complots ourdis par la Grande-Bretagne pour perpétuer l'occupation sioniste des territoires arabes et palestiniens. Il n'oubliera pas non plus que la Grande-Bretagne s'est félicitée de tous les actes d'agression commis par Israël contre la nation arabe. En fait, la Grande-Bretagne continue de nier le droit du peuple palestinien.

L'histoire de la Grande-Bretagne regorge d'actes d'oppression commis contre les peuples; il est inutile que je les cite dans cette brève déclaration.

M. Al-Atassi (Rép. arabe syrienne)

L'entité sioniste continue de rejeter les résolutions des Nations Unies, adoptées par l'Assemblée générale ou par le Conseil de sécurité. Malgré la reconnaissance accrue de la part de tous les peuples du monde des droits du peuple palestinien, l'entité sioniste refuse toujours de reconnaître ces droits nationaux inaliénables, tels que le droit au retour, le droit à l'autodétermination et le droit à la création de son propre Etat indépendant sur le territoire de Palestine.

Malgré l'appui accordé au peuple palestinien par la plupart des Etats Membres des Nations Unies, l'entité sioniste s'obstine dans ses actes d'intimidation, s'approprie davantage de terres arabes et déplace la population arabe autochtone. Pour terroriser les citoyens palestiniens, le régime sioniste ne cesse de commettre des actes d'agression contre les lieux saints et les lieux du culte. Il se livre à des actes d'agression armée contre des écoles et des universités, afin de les fermer et d'en expulser les étudiants. Il s'obstine à piller les ressources naturelles du peuple palestinien et à limiter ses moyens de vivre. De même sur la Rive occidentale et la bande de Gaza, les autorités sionistes achèvent le processus de dépeuplement. Ouvertement et au mépris total des résolutions des Nations Unies, de la Charte des Nations Unies et de la Convention de Genève de 1949, les autorités d'occupation ont annexé la ville de Jérusalem et en ont fait la capitale éternelle d'Israël.

Israël persiste à mettre en oeuvre ses desseins sionistes pour dépeupler les territoires arabes. Israël continue de pratiquer la politique de la porte ouverte concernant l'immigration juive, afin d'accueillir le plus grand nombre possible de nouveaux immigrants. En outre, en mettant en oeuvre ses desseins de colonisation, Israël établit davantage de colonies de peuplement sur la Rive occidentale et la bande de Gaza, ainsi que sur les hauteurs syriennes du Golan.



M. Al-Atassi (Rép. arabe syrienne)

Le Gouvernement des colonies de peuplement juif se livre à toutes sortes de manoeuvres et fait des propositions pour bâtir davantage de colonies de peuplement. Dans les hauteurs du Golan syrien seulement, l'entité sioniste a construit plus de 41 colonies de peuplement et dépeuplé de près de 90 % la région de sa population totale. La création de plus de 70 colonies de peuplement dans la Rive occidentale va à l'encontre de la résolution 465 de 1980 qui confirme le caractère illégitime des colonies de peuplement israélien.

Israël ne s'arrêtera qu'avec l'exécution complète de ses desseins expansionnistes de colonisation. Il a feint d'accepter la résolution 181 (II) concernant le partage, mais est-ce qu'elle a été vraiment appliquée? Non, elle n'a pas du tout été respectée et Israël continue à essayer de la renier petit à petit. Un examen de la carte de la région montre la façon dont Israël a occupé le reste des territoires palestiniens, qui dans la résolution devaient aller à l'Etat palestinien, cela montre toute la série de tragédies qui est intervenue avec pour résultat le déplacement de centaines de milliers de personnes.

Depuis la Déclaration Balfour, les Arabes se sont rendus compte que le sionisme était un mouvement de colonisation expansionniste qui n'a rien à voir avec la religion juive et qui vise la colonisation complète de la Palestine et la création d'un "Grand Israël" du Nil à l'Euphrate. Cela veut dire qu'Israël ne se contentera pas de l'occupation de la Palestine entière, ses desseins expansionnistes indiquent qu'il continuera d'occuper les territoires arabes. En poursuivant sa politique de colonies de peuplement Israël prouve de façon flagrante qu'il n'a pas l'intention de rendre les territoires palestiniens et arabes occupés à leurs propriétaires légitimes.

Les dirigeants d'Israël n'ont-ils pas déclaré que la Rive occidentale et la bande de Gaza faisaient partie intégrante du territoire d'Israël et qu'ils n'avaient pas l'intention de les abandonner. Est-ce que Shamir n'a pas déclaré "Israël n'a pas obtenu des territoires par l'invasion de leurs propriétaires légitimes? Pas du tout. Il a libéré ces territoires des pays qui les avaient envahi en 1948."

Il ajoute

"nous n'avons pas annexé ces territoires, nous ne les annexerons pas, parce que ces territoires sont partie intégrante du territoire israélien et ce qui fait partie de votre territoire, vous ne l'annexez pas."

M. Al-Atassi (Rép. arabe syrienne)

Enfin, la réalité d'Israël a été résumée par le Ministre des affaires étrangères du Sénégal et le Chef de la Conférence internationale sur la Palestine.

"Les prétextes invoqués par Israël pour justifier ses actes d'agression et d'assassinat ainsi que d'invasion procèdent d'une seule logique, la logique de la politique sioniste qui en définitive vise à subjuguer le peuple palestinien et créer ce que Ben Gurion avait qualifié de troisième royaume de David, le Grand Israël allant du Nil à l'Euphrate."

Au coeur de la question réside le fait qu'Israël ne va jamais appliquer les résolutions de l'Assemblée générale. Il s'obstinera encore plus à mépriser la volonté de la communauté internationale et ne fera rien pour appliquer ces résolutions. C'est comme si l'on voulait dire que le peuple palestinien continuera d'être privé d'exercer ses droits inaliénables et historiques et que le peuple palestinien continuera d'être occupé par les sionistes et que les Nations Unies continueront, une année après l'autre, à adopter une résolution après l'autre et à réaffirmer ses résolutions précédentes sans faire de progrès quelconques en la matière.

Nous sommes amenés à nous poser la question suivante : Comment un petit Etat qui repose sur la discrimination raciale entre les Juifs orientaux et occidentaux, entre Achkenazes et Sephardites, entre Juifs noirs et blancs, puisque la société juive en Israël est fondée sur ces discriminations, comment est-ce qu'un tel Etat peut mépriser et fouler aux pieds la volonté de la communauté internationale? Nous sommes curieux de savoir comment un petit Etat disposant de ressources matérielles limitées, au bord de la banqueroute financière et ayant le taux d'inflation le plus élevé du monde peut-il se permettre de fouler aux pieds les résolutions des Nations Unies? Nous aimerions aussi savoir comment un Etat qui sur le plan régional et international se trouve isolé peut-il seul fouler aux pieds les résolutions de la plus haute autorité internationale? Voilà les questions que je voudrais poser sur ce pays récalcitrant qui défie le monde entier. On se demande comment Israël pourra un jour obéir à la communauté internationale. Quel type d'autorité faudra-t-il pour qu'Israël obéisse? Nous ne savons pas quand Israël va accepter des résolutions et les appliquer. Il s'obstine à persister dans son extermination du peuple palestinien et dans son annexion de tout le territoire

M. Al-Atassi (Rép. arabe syrienne)

palestinien. Israël a annexé la ville de Jérusalem et en a fait sa capitale éternelle; il a annexé les hauteurs du Golan et appliqué la loi israélienne dans ses territoires, imposé l'identité israélienne aux citoyens syriens qui languissent sous la domination israélienne. Ils ont envahi le Liban, détruit Beyrouth et le Liban du Sud et continuent d'occuper une partie du territoire du Liban en dépit des résolutions adoptées par notre organisation au sujet du retrait immédiat et sans condition du territoire libanais.

On pourrait conclure, d'après tout ce qui précède, qu'Israël n'est pas seul en jeu et qu'il ne pourrait pas tout seul défier la volonté internationale puisqu'il s'agit d'un petit Etat déchiré par la discrimination raciale et la banqueroute économique. Est-ce qu'on lui a demandé comme à d'autres Etats de rendre des comptes et est-ce qu'on l'a condamné ou isolé dans la communauté internationale? Mais Israël a les bras longs et tient pour acquis qu'il pourra impunément continuer à agir comme il le fait tant que les Etats-Unis l'appuieront et dissimuleront ses scandales et ses crimes. Les Etats-Unis d'Amérique sont l'ennemi principal du peuple palestinien. En plein jour et avec leur collusion, la Palestine a été partagée en 1947 aux dépens du peuple palestinien et de ses droits légitimes et sous couvert de la protection des Etats-Unis, Israël continue d'exécuter ses desseins expansionnistes progressivement, d'abord Jérusalem, puis le Golan et la loi israélienne y règne maintenant grâce à la protection américaine. Israël poursuit sa politique de colonisation, établit des colonies de peuplement et impose l'arrivée de nouveaux immigrants juifs en plein jour. Au vu et au su des Etats-Unis, il a envahi le Liban. Les Palestiniens ont été massacrés à Sabra et Chatila. Là encore, les Etats-Unis ont appuyé tout ce qu'a fait Israël concernant la judaïsation et le mépris des droits de la majorité arabe à l'autodétermination.

M. Al-Atassi (Rép. arabe syrienne)

La liste est longue. Tout cela s'est fait au vu et au su des Etats-Unis. Les Etats-Unis fournissent encore une couverture politique et diplomatique à Israël pour tous les actes illégitimes et illégaux qu'il commet et empêchent sa condamnation par la communauté internationale. Quoi que l'on dise des Etats-Unis, on est encore loin de la réalité. Nous ne savons pas vraiment si c'est l'entité sioniste qui travaille au service de l'impérialisme américain ou si c'est le Gouvernement américain qui travaille dans l'intérêt d'Israël. Il semble qu'il n'y ait absolument aucune différence entre leurs intérêts respectifs, et que leur collaboration se poursuit dans un objectif stratégique et un but commun, à savoir l'élimination de la question de Palestine et l'extermination du peuple palestinien.

Nous disons aux Etats-Unis d'Amérique, comme nous l'avons déjà dit à leur partenaire britannique, que la nation arabe s'est engagée à se libérer et à restaurer ses droits et son autodétermination. Le peuple arabe n'oubliera jamais que son ennemi principal est l'entité sioniste, alliée stratégique de Washington. Quoi que tente Washington pour détourner les Arabes de la question qui les intéresse le plus, c'est-à-dire la Palestine, il n'y arrivera jamais. C'est en vain que l'on essaiera de circonvenir le peuple palestinien au prix de ses intérêts légitimes. Des initiatives de paix à l'américaine n'aboutiraient pas au but, car elles ne réaliseraient pas une paix véritable. Ce ne sont pas des programmes de paix mais de soumission; elles ne feraient qu'entraîner plus de souffrances pour le peuple palestinien, plus de meurtres et de destructions. Ce ne seraient que peine et temps perdus.

Des règlements de paix d'ensemble conclus unilatéralement par l'Amérique, comme Camp David, le plan Reagan et les rencontres d'Efran, ne sont pas la bonne façon de régler les questions de Palestine et du Moyen-Orient. La solution est claire : un retrait inconditionnel de toutes les forces israéliennes de tous les territoires arabes et l'instauration du droit inaliénable du peuple palestinien.

Nous désirons vivement une paix juste, durable et globale; les Arabes ont confirmé cette paix dans le Plan de Fès de 1982. Nous estimons que la conférence internationale pour la paix au Moyen-Orient, sous l'égide des Nations Unies et avec la participation tant des Etats-Unis d'Amérique que de l'Union soviétique ainsi que de toutes les parties au conflit, est le cadre approprié à la réalisation de la paix dans la région. Nous attendons avec impatience que l'Assemblée soutienne la lutte du peuple palestinien en réaffirmant les droits inaliénables de ce peuple,

M. Al-Atassi (Rép. arabe syrienne)

puisque c'est là la pierre angulaire de toute paix juste dans la région. Nous soulignons que la conférence internationale pour la paix au Moyen-Orient est le cadre de travail dans lequel on peut arriver à rétablir la paix dans la région.

M. PEJIC (Yougoslavie) (interprétation de l'anglais) : Près de 40 ans ont passé depuis que la crise du Moyen-Orient a fait son apparition. Pendant toutes ces longues années, nous avons assisté aux souffrances et aux épreuves du peuple palestinien et à sa juste lutte pour l'autodétermination, l'indépendance nationale et la création de son propre Etat. Marquées par une lutte courageuse pour la liberté et la dignité nationale, elles sont le témoin éloquent du fait que la question de Palestine est au coeur de la crise du Moyen-Orient et constitue la condition préalable de sa solution globale et durable.

Réparer cette injustice historique et assurer au plus tôt la réalisation des droits légitimes du peuple palestinien, telle est donc la dette de la communauté internationale et l'une des tâches obligatoires et prioritaires des Nations Unies. Il ne fait aucun doute que ce peuple jouit de l'appui et des sympathies de la grande majorité de l'opinion internationale.

Cette organisation a discuté cette question à de nombreuses reprises et appuyé les justes aspirations du peuple palestinien en nombre de ses décisions. Cependant, non seulement ses demandes n'ont pas été satisfaites, mais elles continuent d'être repoussées avec un mépris tenace et une intransigeance endurcie.

Les événements passés ont montré clairement et sans erreur possible que la politique d'agression et d'expansion d'Israël et ses tentatives de s'imposer par la force et la supériorité militaire comme facteur dominant et arbitre au Moyen-Orient constituent le principal obstacle à la solution du problème de Palestine. Cette politique et ce comportement, soutenus par certains pays extérieurs à la région, ainsi que les tentatives persistantes de nier l'existence même du problème de Palestine constituent une source permanente de tension et d'ingérence de la part de forces et de facteurs extérieurs qui pourraient avoir des conséquences dangereuses pour la paix et la sécurité de la région et au-delà de celle-ci.

En occupant les territoires arabes, en effectuant des raids dans les camps de réfugiés palestiniens et les institutions des pays voisins, en intensifiant la construction de nouvelles colonies de peuplement et en élargissant les colonies existantes, en confisquant des biens et en achetant des terres arabes et en effectuant sans cesse des représailles et des arrestations, ainsi qu'en persécutant la population palestinienne, Israël s'efforce d'effectuer des transformations

M. Pejic (Yougoslavie)

démographiques pour réaliser ainsi ses buts annexionnistes et ses ambitions et pour raffermir son autorité sur les territoires occupés.

Malgré toutes ces tentatives et d'énormes souffrances et sacrifices, le peuple palestinien a su préserver son identité nationale, sociale et culturelle. Les tentatives faites pour écraser la résistance et les aspirations du peuple palestinien par la politique du fait accompli, par la force et la répression, n'ont fait que raffermir sa volonté et sa détermination de persévérer dans sa juste lutte et ses revendications.

La Yougoslavie a toujours fait remarquer qu'il ne pouvait y avoir de paix et de sécurité durables et stables au Moyen-Orient sans un règlement juste du problème de Palestine. Nous avons toujours souligné à cette occasion que la question de Palestine était au coeur du problème du Moyen-Orient et qu'elle avait donc des conséquences d'une vaste portée pour le monde.

Logique dans son opposition à la politique de force, à l'agression et à l'imposition d'une volonté étrangère, la Yougoslavie estime que le peuple palestinien et sa lutte sous la direction de l'OLP sont une réalité qu'aucune force ni répression ne peut nier ou effacer. A cet égard, nous tenons à rappeler le soutien total que nous apportons à l'indépendance de la direction de l'OLP, sous la conduite du Président de son comité exécutif, Yasser Arafat, seul représentant légitime du peuple palestinien, qui jouit de tout son appui et de sa confiance.

Depuis beaucoup trop longtemps, on s'efforce de mettre de côté la question de Palestine, de la réduire à un problème de réfugiés et de qualifier de terrorisme la juste lutte de libération du peuple palestinien sous la direction de l'OLP. Le droit de survivre ne peut être assuré par la violation et le déni des droits d'autrui. Il est grand temps que la politique de force, d'expansion et de répression du faible et de l'opprimé cède la place au dialogue et à la négociation. Des tentatives opiniâtres en vue de retarder la solution du problème de Palestine s'accompagnent du grand danger de voir s'aggraver encore la situation déjà explosive de la région.

A leur huitième Conférence au sommet à Harare, au Zimbabwe, les pays non alignés ont manifesté leur pleine solidarité avec la lutte et les demandes du peuple palestinien et leur ont apporté leur soutien. Ils ont souligné qu'une solution globale, juste et durable de la situation au Moyen-Orient ne saurait être réalisée sans le retrait total et inconditionnel d'Israël de tous les territoires palestiniens et autres territoires arabes occupés par celui-ci depuis 1967.

M. Pejic (Yougoslavie)

Le débat général qui vient de se terminer a reflété largement la disposition de la majorité des pays en faveur de la convocation d'une conférence internationale de paix sur le Moyen-Orient en vue de trouver une solution à la question de Palestine, sans laquelle il ne peut exister de paix stable et de sécurité dans la région.

La Yougoslavie appuie fermement la convocation d'une conférence internationale de paix sur le Moyen-Orient, sous les auspices des Nations Unies, conformément à la résolution 38/58 de l'Assemblée générale, du 13 décembre 1983, avec une participation équitable de toutes les parties directement intéressées, y compris l'Organisation de libération de la Palestine en tant que seul représentant légitime du peuple palestinien.

A cet égard, nous considérons nécessaire que le Conseil de sécurité assume sa part de responsabilité et joue un rôle plus actif dans le règlement du problème de Palestine. Ceci comprend des consultations préalables parmi les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, en vue d'amorcer des préparatifs concrets pour la convocation et le déroulement d'une conférence internationale de paix sur le Moyen-Orient. A leur huitième Conférence au sommet tenue à Harare, au Zimbabwe, les chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés ont aussi souligné la grande responsabilité qui revient au Conseil de sécurité pour ce qui est de faciliter la convocation de la conférence et de fournir les arrangements institutionnels propres à garantir l'exécution des accords que l'on attend de la conférence.

A cette occasion, les pays non alignés ont relevé la nécessité de faire des efforts actifs afin de sortir de l'impasse où l'on se trouve actuellement pour ce qui est de ce problème. A cette occasion, ils ont appuyé les efforts du Comité des neuf pays non alignés sur la Palestine et ont décidé que le Comité devrait poursuivre son travail afin de contribuer à la convocation d'une conférence internationale de la paix sur le Moyen-Orient, sous les auspices du Conseil de sécurité, et, par d'autres moyens appropriés, de mettre en route et de diriger les efforts des pays non alignés afin de résoudre la question de Palestine d'une manière propice à un règlement global, durable et juste de la crise du Moyen-Orient.

L'histoire a montré que l'agression, la domination et la force ne sont jamais parvenues à étouffer les aspirations et les demandes légitimes des peuples pour la

M. Pejic (Yougoslavie)

paix, la liberté, l'indépendance et un développement sans entraves. La lutte du peuple palestinien pour atteindre ces nobles objectifs confirme cette vérité de tous les temps.

M. GARVALOV (Bulgarie) (interprétation de l'anglais) : La question de Palestine est l'un des rares problèmes internationaux qui ait eu la vedette dans la vie internationale depuis la création même des Nations Unies. En décembre 1987, nous commémorerons le quarantième anniversaire de l'adoption de la résolution 181 (II) bien connue sur le partage de la Palestine. A la veille de ce triste anniversaire, il nous faut noter une fois de plus avec un profond regret qu'en dépit des efforts infatigables de la communauté mondiale et des nombreuses décisions et résolutions des Nations Unies appelant à un juste règlement de la question de Palestine, le peuple arabe de Palestine se voit toujours refuser l'exercice de ses droits inaliénables et légitimes à l'autodétermination et à l'instauration de son propre Etat. Il est grand temps que chacun comprenne que ce problème qui a tant traîné est à la base de la situation explosive dont souffre le Moyen-Orient et qu'en l'absence d'un juste règlement, la paix dans la région n'est pas possible.

Aujourd'hui, la tragédie du peuple arabe de Palestine est l'un des exemples les plus frappants des malheurs qui accablent les peuples en raison de la politique impérialiste d'expansion et d'agression. A la suite d'une telle politique, un peuple tout entier, avec une histoire ancienne et une riche culture, a été privé d'une patrie et a été condamné à vivre en exil. Les souffrances du peuple palestinien, qui a été victime depuis des dizaines d'années d'une terreur manifeste, de répression et d'oppression nationale, sont difficiles à relater. Aujourd'hui encore, Israël continue d'occuper les territoires arabes. Ces terres ont été l'objet d'une expansion sans précédent et d'une colonisation massive. On ne voit pas de fin aux tentatives de modifier le statut légal, la structure démographique et le caractère établi historiquement des terres palestiniennes et autres terres arabes occupées, y compris Jérusalem. Et tout ceci continue, en dépit de la volonté explicite de la communauté internationale et de l'opinion publique mondiale, en violation flagrante des buts et des principes de la Charte des Nations Unies, des règles du droit international et des décisions collectives de l'Organisation mondiale.



M. Garvalov (Bulgarie)

C'est un fait bien connu qu'Israël n'aurait pas été à même ou n'aurait pas osé poursuivre sa politique aventuriste au Moyen-Orient, s'il n'avait pu compter sur l'appui global et sans réserve de ses alliés stratégiques et si les Etats-Unis n'avaient pas eu recours de manière aussi systématique à leur droit de veto au Conseil de sécurité, afin de bloquer toutes les perspectives de condamner l'agresseur et de prendre des mesures efficaces à son égard. Inutile de dire que ce ne sont pas des principes moraux, mais des intérêts égoïstes et des desseins à courte vue qui ont inspiré la politique des Etats-Unis de soutien à Israël. Nous savons tous que les Etats-Unis considèrent depuis longtemps Israël comme l'instrument principal de leur stratégie à long terme au Moyen-Orient, destinée à établir leur domination politico-militaire dans cette région richement dotée du monde. C'est en conformité avec ces desseins que ce que l'on appelle l'"alliance stratégique" entre les Etats-Unis et Israël est née comme une arme contre l'indépendance et la souveraineté des peuples dans cette partie du monde.

Les tentatives destinées à imposer des arrangements séparés, qui en fait empêcheraient la réalisation d'un règlement juste et global du problème du Moyen-Orient, sont à l'opposé des intérêts des pays arabes. En fait, elles visent à l'élimination du mouvement de libération nationale palestinien et tendent de circonvenir le problème palestinien et ses aspects national, social et politique les plus importants. Il est parfaitement clair, cependant, qu'une telle manière de procéder est non seulement vaine, mais également extrêmement dangereuse. Les lendemains tragiques des accords de Camp David en ont été la preuve. A juste titre, cette approche du problème du Moyen-Orient a été rejetée catégoriquement et sans équivoque par l'OLP ainsi que par la majorité des Etats Membres. Il en est ainsi parce que la communauté internationale a pris clairement conscience de la nécessité d'appuyer de plus en plus fermement la prise de mesures urgentes et efficaces en vue d'atteindre un règlement global, juste et pacifique du conflit du Moyen-Orient et de la question palestinienne, qui, après tout, est au coeur de ce conflit.

L'expérience passée des événements au Moyen-Orient indique que le seul moyen de résoudre cette question internationale embrouillée et complexe, dont les divers aspects sont inextricablement liés et interdépendants, est celui qui implique les efforts collectifs de toutes les parties intéressées à établir une paix juste et

M. Garvalov (Bulgarie)

durable au Moyen-Orient. Nous avons toutes les raisons de dire que la vaste majorité des Etats, y compris la République populaire de Bulgarie, soutiennent activement cette attitude. Une manifestation convaincante de ce fait est le vaste consensus international qui existe quant aux principes et aux mécanismes d'un règlement pacifique de ce problème, tels qu'ils figurent dans les nombreuses décisions et résolutions des Nations Unies. En outre, cette méthode d'approche a été entérinée par le sommet des Etats arabes à Fez, en septembre 1982, par le Mouvement des pays non alignés dans ses déclarations politiques de New Delhi et de Harare et par les Etats membres du Traité de Varsovie dans la Déclaration politique de Sofia, en 1985.

M. Garvalov (Bulgarie)

Néanmoins, pour des raisons que tout le monde connaît, le conflit au Moyen-Orient, notamment la question de Palestine, n'est pas résolu. Le rapport du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien (A/41/35) note avec préoccupation que la question de Palestine a atteint une phase critique et, à ce propos, demande que des efforts renouvelés et concertés soient déployés pour apporter une juste solution au problème, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies et sur la base de ses résolutions pertinentes, afin de mettre fin à la tragédie du peuple palestinien. Etant donné la responsabilité qui incombe à l'Organisation mondiale et à la communauté internationale tout entière en ce qui regarde l'avenir du peuple palestinien, la Bulgarie partage pleinement cette préoccupation et se joint à l'appel que je viens de mentionner et qui s'adresse à nous tous.

A cet égard, nous estimons particulièrement importante la proposition faite en juillet 1984 par l'Union soviétique tendant à convoquer une conférence internationale sur la paix au Moyen-Orient, sous les auspices des Nations Unies, avec la participation sur un pied d'égalité de toutes les parties concernées, y compris l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), seul représentant légitime du peuple palestinien.

La République populaire de Bulgarie appuie cette initiative soviétique constructive, qui constitue un programme équilibré et réaliste en vue de parvenir à un règlement complet du conflit au Moyen-Orient et qui fournit l'occasion d'instaurer une paix juste et durable dans la région. Mon pays fait sienne l'idée émise par le Ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique dans la déclaration qu'il a prononcée devant l'Assemblée générale le 23 septembre 1986, en vue de mettre en place un comité préparatoire, dans le cadre du Conseil de sécurité, comme première étape dans cette voie.

Pour terminer, je voudrais souligner que la République populaire de Bulgarie continuera d'appuyer la juste cause du peuple arabe de Palestine et de l'Organisation de libération de la Palestine et qu'elle est convaincue que sa lutte pour conquérir ses droits nationaux légitimes à l'autodétermination et créer un Etat en propre ne peut que triompher.

M. PITARKA (Albanie) (interprétation de l'anglais) : La question de Palestine, qui est au coeur du conflit au Moyen-Orient, demeure l'un des problèmes les plus graves de la situation internationale actuelle. Le règlement de ce

M. Pitarka (Albanie)

problème, dans le respect des droits légitimes du peuple palestinien, est une condition préalable à laquelle est subordonnée toute négociation devant permettre de trouver une solution au problème du Moyen-Orient.

Comme le montre le cours des événements, la possibilité de régler le problème semble très éloignée. Les sionistes israéliens, qui ont chassé le peuple palestinien de sa patrie, ne manifestent pas le moindre désir de changer leur position sans égard aux conséquences qu'elle entraîne. Au contraire, ils continuent d'ignorer et de fouler aux pieds les droits légitimes du peuple palestinien, l'existence de ce peuple et son combat, et défient ouvertement l'opinion publique internationale progressiste qui exige que les Israéliens sionistes mettent fin à leur cruelle politique antipalestinienne.

En dernière analyse, il est manifeste que l'objectif des Israéliens sionistes est d'éliminer physiquement le peuple palestinien et, ce faisant, d'enterrer la "question de Palestine". Les crimes perpétrés par les sionistes contre les Palestiniens sont véritablement horribles et suscitent la haine et le dégoût. Ils vont de la persécution et de l'exécution de certains à des massacres et à des assassinats massifs parmi la population palestinienne. La discrimination en matière de revenu et de salaire, les coupures dans l'approvisionnement en eau potable, les dommages causés aux cultures, la destruction de bâtiments à l'aide de bulldozers ou d'explosifs, l'imposition de la loi martiale, la pose de barbelés autour de quartiers et de villages entiers, etc., sont monnaie courante dans les territoires arabes occupés, et notamment en Palestine occupée.

Sous le prétexte de lutter contre le terrorisme et les activités subversives, nombre de personnes sont emprisonnées et déportées dans des camps de concentration, sans parler des gens innocents, y compris des petits enfants, des personnes âgées et des femmes qui tombent sous les balles. Par leur recours à la terreur permanente, les sionistes israéliens essaient de rendre impossible la vie des Palestiniens sur leur propre terre et, par conséquent, de les forcer à la quitter et à fuir, pour aller grossir les rangs des réfugiés. Quand la question du peuple palestinien est examinée, des Israéliens s'emploient cyniquement à en discuter comme d'une question de réfugiés et non pas comme d'une question relative à tout un peuple qui possède une patrie. Ainsi, les sionistes cherchent à créer un terrain favorable à la judaïsation massive des territoires occupés, dans l'intention de légaliser l'occupation de cette terre, en faisant de la judaïsation un fait

M. Pitarka (Albanie)

accompli. L'amère réalité est que les colonies juives croissent quotidiennement dans la Rive occidentale et dans les autres territoires occupés par Israël.

Les efforts faits pour exterminer et éliminer le peuple palestinien sont manifestes au Liban, ce pays arabe frère où les Palestiniens ont été obligés de s'installer après avoir été expulsés de leur terre par les Israéliens. Nous rappellerons les massacres horribles perpétrés, il y a quelques années, dans les camps de réfugiés situés à Shabra et Chatila, qui symbolisent la cruauté et la sauvagerie des sionistes israéliens. Nous pouvons également rappeler les massacres et les raids barbares commis par la marine et l'aviation israéliennes à Sayda et ailleurs, qui ont laissé derrière eux destruction et souffrances, des centaines de morts et de mutilés, notamment parmi la population sans défense. Les faits sont nombreux qui montrent qu'Israël cherche à expulser les Palestiniens par la force du Liban et à les disperser dans d'autres pays arabes afin de parvenir à leur fin qui est de faire du peuple palestinien un peuple de réfugiés.

Dans sa politique criminelle, Israël continue de jouir de l'appui général et continu des Etats-Unis. Les Etats-Unis mettent à la disposition d'Israël les armes les plus modernes des arsenaux de l'armée américaine, grâce auxquelles les sionistes tuent et massacrent des Palestiniens, se livrent à des agressions et menacent les autres peuples et pays arabes. Une alliance militaire ouverte, connue sous le nom d'Alliance stratégique, unit les Etats-Unis et Israël; elle est dirigée avant tout contre les peuples et les Etats arabes. L'Assemblée générale, le Conseil de sécurité et d'autres enceintes internationales sont les témoins du soutien sans réserve apporté à Israël par les Etats-Unis.

En raison du droit de veto exercé par les Etats-Unis, de nombreux projets de résolution condamnant Israël, son occupation des territoires arabes, sa politique de guerre d'agression et sa collaboration avec l'Afrique du Sud n'ont pas été adoptés. Les Etats-Unis sont allés jusqu'à menacer de se retirer de nombre d'organisations internationales si des décisions ou recommandations condamnant Israël en tant qu'Etat agresseur étaient prises. Ceci montre clairement qu'il existe une unité dans leur politique conjointe et leurs activités, qu'il existe un soutien inconditionnel du coupable.

Leur attitude pro-israélienne, antipalestinienne et anti-arabe fait des Etats-Unis l'un des ennemis les plus dangereux et les plus cruels du peuple palestinien et des autres peuples arabes frères.

M. Pitarka (Albanie)

Des activités anti-arabes et antipalestiniennes intenses sont, en fait, entreprises également par les socio-impérialistes soviétiques même si, sous des apparences trompeuses, ils essaient de se faire passer pour des alliés. L'appui des Soviétiques au peuple palestinien et aux autres peuples arabes s'inscrit, en fait, dans le cadre de leur politique mondiale, de leurs intérêts et de leurs objectifs au Moyen-Orient où l'Union soviétique se livre à une concurrence féroce pour la domination et l'hégémonie mondiale avec l'autre superpuissance, les Etats-Unis.

Tout en versant des larmes de crocodile sur le sort du peuple palestinien, Moscou autorise fréquemment et facilement l'immigration vers Israël de centaines de milliers de Juifs soviétiques qui s'installent précisément sur les terres dont on vient d'expulser les Palestiniens. Il prend des contacts et tient des réunions officielles avec les sionistes israéliens sous prétexte d'établir des relations consulaires, mais son but véritable est d'établir des relations diplomatiques avec Tel-Aviv.

Dans le cadre de la stratégie antipalestinienne et anti-arabe des deux superpuissances impérialistes, une attention particulière a été accordée à ce qu'on appelle l'initiative d'un règlement pacifique de la question palestinienne et du conflit du Moyen-Orient en général. Dans ce contexte, nous pouvons voir qu'il y a de prétendues consultations soviéto-américaines sur le Moyen-Orient qui deviennent de plus en plus fréquentes au point d'être officialisées. Il est évident que ces consultations s'accompagnent de marchandages pour diviser et rediviser les zones d'influence et chercher à ourdir des complots pour mener des activités anti-arabes et antipalestiniennes.

Le problème palestinien et celui du Moyen-Orient constituent les principaux exemples de concurrence féroce mais aussi de la collaboration diabolique entre les deux superpuissances.

Tant dans le cas de leur rivalité que de leur collaboration, tout est fait aux dépens des peuples arabes. L'expérience a montré que les initiatives en faveur "d'une solution pacifique" de la question palestinienne et du conflit arabo-israélien en général, qu'elles émanent des Etats-Unis ou de l'Union soviétique, n'ont pas réglé et ne régleront jamais le problème palestinien conformément aux intérêts et aux droits légitimes de ce peuple martyr. Au contraire, elles viseront toujours à défendre les intérêts israéliens, à lui assurer ce qu'on appelle des frontières sûres et reconnues, aux dépens des

M. Pitarka (Albanie)

patrie. Cela contribue tout simplement à compliquer la situation au Moyen-Orient et à susciter de nouvelles querelles et de nouveaux conflits d'intérêt entre les superpuissances et Israël. Les efforts des sionistes israéliens, des impérialistes américains et des socio-impérialistes soviétiques sont précisément dirigés contre l'unité arabe afin de leur permettre de poursuivre leur politique de diviser pour régner au Moyen-Orient.

Dans de telles conditions, croire que les Américains et les Soviétiques sont favorables à une véritable solution de la question palestinienne est une illusion qui pourrait avoir de graves conséquences. En fait, les superpuissances ne sont pas pour la paix et la tranquillité au Moyen-Orient mais pour le maintien d'une situation tendue, proche de la guerre ouverte, pour une situation de "ni guerre ni paix", car ce n'est qu'ainsi qu'ils pourront mener leurs activités expansionnistes et tramer leurs complots dans la région riche en pétrole et d'une importance géostratégique considérable. Cette politique est la cause principale de l'existence d'une situation qui s'aggrave dans la région et qui pourrait avoir de graves conséquences pour la paix et la sécurité internationales.\*

La question du peuple palestinien demeure une plaie ouverte. Le peuple palestinien et les autres peuples arabes n'ont jamais accepté et n'accepteront jamais cette situation. Depuis plusieurs décennies, le peuple palestinien a poursuivi avec grand héroïsme sa juste lutte, convaincu que la liberté et l'indépendance ne sont pas acquises mais qu'elles se gagnent. Naturellement ce n'est pas facile. Il faut consentir de nombreux efforts et de grands sacrifices, et le temps leur a prouvé que c'est la seule façon d'assurer et de réaliser leurs aspirations légitimes. Les peuples arabes frères, tous les peuples épris de liberté et de paix et les peuples progressistes du monde entier, y compris le peuple albanais, sont à leur côté.

Dans un rapport présenté au neuvième Congrès du Parti travailliste d'Albanie qui a terminé ses travaux au début de ce mois, le dirigeant du parti et du peuple albanais, le camarade Ramiz Alia, a déclaré :

"Le peuple albanais et le Parti travailliste d'Albanie ont appuyé et continueront d'appuyer la juste lutte que mène le peuple palestinien martyr sous la direction de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) afin qu'il puisse recouvrer sa patrie, son territoire et son propre Etat national.

---

\* M. Thompson (Fidji), Vice-Président, assume la présidence.

M. Pitarka (Albanie)

Sans règlement du problème palestinien il ne saurait y avoir de véritable règlement des problèmes du Moyen-Orient.

De même, notre peuple appuiera les autres peuples arabes frères pour chasser les agresseurs israéliens des territoires occupés et pour défendre leur liberté et leur souveraineté nationale."

M. LI Luye (Chine) (interprétation du chinois) : Voici plusieurs décennies que l'Organisation des Nations Unies assume ses responsabilités à l'égard de la question de Palestine. Cependant cette question, symbole de tragédies et de souffrances dans l'histoire contemporaine, non seulement subsiste mais, comme l'indiquent de nombreux faits, pourrait fort bien persister si la communauté internationale ne redouble pas d'efforts concrets et efficaces. La situation actuelle est extrêmement injuste pour le peuple palestinien et il convient de la modifier au plus tôt.

Le peuple palestinien et les pays arabes persistent depuis des années dans leur lutte pour recouvrer les territoires occupés et rétablir leurs droits nationaux. En recherchant un règlement juste et raisonnable à la question de la Palestine, ils ont multiplié leurs efforts positifs et présenté toute une série de plans et de propositions. Le plan de paix arabe adopté à l'unanimité à la deuxième Réunion au sommet de chefs d'Etats arabes fournit notamment une base réaliste pour la recherche d'une solution à la question de Palestine et constitue la pleine expression de la sincérité des pays arabes et de l'Organisation de libération de la Palestine.

Pour sa part la communauté internationale a également déployé des efforts prolongés en vue de favoriser un prompt règlement de la question de Palestine, l'une des questions les plus ancienne dont l'Organisation des Nations Unies ait encore à s'occuper et sur laquelle elle a adopté à ce jour près de 200 résolutions. Ces résolutions reconnaissent que la question de Palestine est au coeur de la question du Moyen-Orient et que sa juste solution constitue l'élément fondamental d'un règlement global, juste et durable de la question du Moyen-Orient dans son ensemble. Elle prévoit également que tout règlement de la question de Palestine doit comprendre les éléments suivants : fin de l'occupation de tous les territoires arabes par Israël depuis 1967, rétablissement des droits inaliénables du peuple palestinien et garantie de l'exercice du droit à l'indépendance et à l'existence pour tous les pays du Moyen-Orient. En outre, ces résolutions énoncent les moyens de réaliser ces principes, notamment la convocation d'une conférence de paix internationale sur le Moyen-Orient.



M. Li Luye (Chine)

Cependant, les exigences légitimes du peuple palestinien et des pays arabes n'ont malheureusement pas été satisfaites, les suggestions et les propositions raisonnables visant un règlement juste de la question de Palestine ayant été catégoriquement rejetées par les autorités israéliennes successives. Avec le soutien, la protection et la connivence d'une superpuissance, les autorités israéliennes perpétuent leur politique d'agression et d'expansion. Elles occupent aujourd'hui la Rive occidentale du Jourdain, la bande de Gaza, la ville de Jérusalem et les hauteurs du Golan. En fait, certaines parties du territoire libanais sont également sous leur occupation. En vertu du slogan : "une terre sans peuple pour un peuple sans terre", les autorités israéliennes ont modifié la composition démographique des territoires occupés en expulsant de larges groupes de Palestiniens de leur patrie. Alléguant qu'il ne s'agit que de réfugiés de Palestine, elles nient l'existence de la Palestine en tant que nation et se refusent à reconnaître les droits nationaux du peuple palestinien. En outre, elles ont stigmatisé l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), représentant légitime du peuple palestinien, en l'accusant d'être une organisation terroriste. La tyrannie et les actes incessants de provocation des autorités israéliennes, outre qu'ils attestent du total mépris des autorités israéliennes pour les résolutions pertinentes des Nations Unies et des normes qui régissent les relations internationales, ne font pas qu'empêcher le règlement tant attendu de la question de Palestine; elles sont à l'origine des troubles auxquels le Moyen-Orient est en proie depuis si longtemps, posant ainsi une grave menace à la paix et à la sécurité internationales. Voilà pourquoi la communauté internationale doit contraindre les autorités israéliennes à renoncer à leur politique d'agression et d'expansion si nous voulons qu'une solution soit trouvée à la question de Palestine et que la paix règne au Moyen-Orient.

Comme l'a affirmé tant de fois la communauté internationale, la question de Palestine est au coeur du problème du Moyen-Orient. Le Moyen-Orient ne connaîtra pas la paix et la tranquillité tant qu'une solution juste et raisonnable n'aura pas été trouvée à la question de Palestine. Cette solution reposera en dernière analyse sur la restauration des droits nationaux légitimes du peuple palestinien, de son droit de disposer de lui-même, de retourner dans sa patrie et de créer un Etat indépendant qui lui soit propre, notamment. Comment la paix et la

M. Li Luye (Chine)

tranquillité pourraient-elles régner au Moyen-Orient alors que des millions de Palestiniens chassés de leur patrie errent dans d'autres pays? Et comment pourrait-on parler de justice si Israël exige des autres qu'ils reconnaissent son droit à l'existence alors que lui-même s'efforce par tous les moyens de priver le peuple palestinien du sien? Les Israéliens, qui ont le sens de la justice, devraient comprendre que leurs droits ne devraient pas être basés sur le déni des droits nationaux d'un autre peuple. Il convient également de souligner que l'OLP, qui a noué des relations avec plus de 100 pays et qui a des représentants accrédités dans plus de 80 pays et dans un certain nombre d'organisations internationales, est le représentant légitime des intérêts nationaux du peuple palestinien. C'est un fait que personne ne peut nier. Sans la participation de l'OLP sur un pied d'égalité, aucune tentative de règlement de la question de Palestine n'a réellement une chance de réussir.

Outre qu'ils condamnent énergiquement les autorités israéliennes pour leur politique d'agression et d'expansion, le Gouvernement et le peuple chinois ont toujours été du côté des pays arabes et du peuple palestinien, montrant une profonde sympathie et un appui résolu à leur juste cause : recouvrer les territoires perdus et leurs droits nationaux. Nous avons toujours pensé qu'Israël devait se retirer de tous les territoires arabes occupés depuis la guerre de 1967, que les droits nationaux du peuple palestinien devraient être restaurés et que tous les pays du Moyen-Orient devraient avoir un droit égal à exister. Nous pensons que des négociations pacifiques auxquelles prendraient part sur un pied d'égalité toutes les parties intéressées sont le meilleur moyen de régler le problème du Moyen-Orient et la question de Palestine. Nous appuyons tous les efforts visant la réalisation des principes et des objectifs susmentionnés, de même que tous les projets et propositions conduisant à l'ouverture de pourparlers pacifiques, dont la convocation, sous les auspices des Nations Unies, de la Conférence internationale de paix sur le Moyen-Orient. Les Nations Unies doivent assumer la responsabilité historique qu'elles ont envers le peuple palestinien et prendre les mesures qui s'imposent pour amener toutes les parties en cause à appliquer sans plus de retard leurs résolutions pertinentes afin d'accélérer le règlement de la question de Palestine et d'instaurer la paix au Moyen-Orient. Le Gouvernement chinois est prêt à faire sa part des efforts concertés de la communauté internationale et de toutes les parties intéressées.

M. SALAH (Jordanie) (interprétation de l'arabe) : L'évolution de la question palestinienne depuis qu'elle a été examinée l'année dernière par l'Assemblée générale est pour nous et pour le reste de la communauté internationale une source profonde préoccupation. La situation sur la Rive occidentale et dans la Ville sainte de Jérusalem n'a fait que se détériorer du fait de la politique illégale et inhumaine d'Israël. Cela signifie aussi que le sort du peuple arabe palestinien a encore empiré. Autrement dit, nos responsabilités envers le peuple palestinien sont plus grandes que jamais. L'Organisation internationale n'a toujours pas réussi à jouer le rôle qui lui incombe face à cette grave situation qui menace de dégénérer en une conflagration catastrophique dont les conséquences pourraient bien surprendre les plus optimistes, c'est parce que certains milieux persistent à empêcher les Nations Unies de s'acquitter de la mission que lui confère la Charte : sauvegarder la paix et garantir la justice et la sécurité pour tous.

De plus, les efforts visant le règlement pacifique du problème, que la Jordanie s'est toujours efforcée de maintenir en vie, semblent battre de l'aile. Ce qui aggrave davantage la situation c'est le désir de certains de vouloir ignorer le danger qui prévaut actuellement et de s'engager à partir d'une interprétation de la situation qui est véritablement dangereuse. Débattre de la question palestinienne, disent-ils, n'aide point à sa résolution. Par conséquent, il ne faut plus en parler. En même temps, on a constaté une recrudescence de la violence et des actes désespérés et d'extrémisme dont bon nombre sont des règlements de compte entre parties qui n'ont rien à voir avec la question palestinienne.

M. Salah (Jordanie)

Tels sont les éléments qui caractérisent actuellement la question de Palestine. Ces éléments ont tous pour objectif de régler cette question de façon à perpétuer l'occupation par Israël des territoires arabes occupés. Je n'ai pas besoin de rappeler que continuer sur cette voie ne peut que provoquer de nouvelles souffrances, de nouveaux troubles et un climat d'instabilité pour les générations à venir. Si la recrudescence de la violence et du terrorisme constitue en soi une source d'inquiétude pour nous tous, les manoeuvres destinées à la considérer comme inhérente à la question de Palestine et au monde arabe et islamique sont, à nos yeux, inacceptables. Les contours du complot commencent à se dessiner et l'on perçoit mieux quelles sont les puissances et les milieux qui conçoivent les instruments du terrorisme à des fins tout à fait étrangères à la lutte légitime du peuple palestinien, à des fins qui n'ont rien à voir avec le renouveau de l'Islam originel ou avec la lutte contre l'impérialisme et le sionisme international. Comme les auteurs du scénario le prétendent, il s'agit simplement de chercher à influencer les responsables de certains milieux et de les amener à modifier leur position sur des problèmes régionaux qui ne sont aucunement liés à la tragédie palestinienne. Cette tragédie a été intégrée dans le scénario de façon telle que les Palestiniens et les Arabes soient les seuls à en subir les conséquences.

Pour servir les projets sinistres de certains milieux, ces actes tristement notoires ont été liés, chaque fois qu'il était possible, à la question palestinienne de façon à faire endosser au peuple palestinien la responsabilité de tels actes.

Le manque de consistance des efforts pour trouver une solution juste, durable et globale à la question palestinienne nous consterne. Cependant, malgré notre déception de voir le règlement de la question palestinienne sans cesse reporté, avec les manifestations d'extrémisme et de violence que cela implique, cette situation nous incite à redoubler d'efforts et de volonté pour aider nos frères et le peuple de la partie occupée de notre territoire et pour, finalement, faire triompher la paix.

La politique et les desseins d'Israël sont toujours les mêmes : se débarrasser du peuple palestinien et l'expulser de la Rive occidentale et de la Bande de Gaza lorsque les circonstances le permettront. Quelques modifications peuvent être apportées au scénario ou aux méthodes utilisés tout simplement pour tenter d'améliorer l'image de marque internationale d'Israël; il ne faut pas perdre de vue

M. Salah (Jordanie)

qu'Israël est aidé dans cet objectif par d'autres parties internationales. En fait, la politique d'Israël à l'égard du peuple de Palestine et des Etats arabes n'a pas changé. Elle se poursuit dans la même optique. Elle se caractérise de façon très précise par des faits tels que l'annexion de Jérusalem et des hauteurs du Golan, l'attaque du réacteur nucléaire iraquien, l'invasion du Liban, le siège de Beyrouth, et en maintenant une partie de cet Etat arabe sous son influence; également par l'attaque contre la Tunisie ou par la réalisation de plans qu'il a conçus afin de judéiser les territoires arabes et d'expulser les Palestiniens de ce territoire.

Telle est la politique d'Israël; tels sont les éléments qui composent la question palestinienne. Bien que l'origine du conflit arabo-israélien soit très claire, Israël essaie de mettre la charrue avant les boeufs et de confondre résultat et cause. Il prétend que son propre destin et sa sécurité constituent la seule pierre d'achoppement d'un règlement entre lui et ses voisins, négligeant la question de Palestine qu'il considère plus comme un problème démographique lié aux pays arabes ou un problème lié au terrorisme qui doit être réglé par la force et non au moyen de concessions avec, si possible, le concours international.

Cependant, le monde ne se laisse plus duper par les allégations d'Israël. Le comportement d'Israël dans les territoires occupés à l'égard des pays voisins témoigne clairement de sa détermination de régler comme il l'entend la question palestinienne.

A cet égard, les Nations Unies ont contribué à dénoncer les menées expansionnistes d'Israël, de manière limitée il est vrai, étant donné qu'une grande puissance s'oppose à ce que l'Organisation internationale prenne des mesures efficaces contre Israël. Cependant, même si l'action des Nations Unies peut être considérée comme limitée, sa prise de position lui a permis de redorer son blason. Il faut donc continuer à rester attachés à notre organisation. Nous devons réaffirmer cet attachement et le concrétiser jusqu'à ce que la volonté de la majorité, axée sur le droit, triomphe de l'extrémisme et de l'intransigeance d'Israël qui bénéficie de l'appui des Etats-Unis d'Amérique. Il est devenu évident que ce qui est jeu, ce n'est pas la sécurité d'Israël mais bien plutôt l'existence même du peuple arabe palestinien ainsi que son identité nationale et culturelle qui sont entre les mains d'Israël. C'est Israël qui occupe la Rive occidentale et la

M. Salah (Jordanie)

Bande de Gaza ainsi que les hauteurs du Golan. Ce sont ses forces militaires qui sèment la destruction, menacent la sécurité des Etats arabes et mettent en danger la paix et la sécurité internationales. C'est également Israël qui refuse aux Palestiniens leurs droits légitimes.

Israël a refusé depuis 1949 de reconnaître le droit au retour des réfugiés palestiniens; le différend arabo-israélien a donc continué jusqu'au déclenchement du conflit en 1967, motivé par le non-règlement du problème des réfugiés et par la politique expansionniste et cupide d'Israël. Le conflit s'est étendu en raison du refus d'Israël d'accepter une juste solution au problème des réfugiés palestiniens, de son refus de se retirer de la Rive occidentale, de la bande de Gaza et des hauteurs du Golan et 'appliquer la résolution 242 (1967) du Conseil de sécurité.

M. Salah (Jordanie)

Par conséquent, il ne faut pas s'étonner que la situation depuis le début du conflit arabo-israélien, pour ce qui est de la question de Palestine se trouve dans l'impasse et se caractérise par l'extrémisme. Dans une telle situation, le peuple palestinien est la première victime, parce que l'impasse conduit à la perpétuation de l'occupation, qui fournit à Israël le prétexte bien commode de poursuivre la judaïsation de tous les territoires arabes occupés, son objectif fondamental.

Israël non seulement exploite l'extrémisme comme prétexte pour rejeter le dialogue et l'accommodement et continuer de dénier au peuple palestinien son rôle et ses droits, mais il exploite également l'extrémisme, dont il est la principale source, pour mobiliser la société israélienne et la persuader d'accepter le fardeau de l'occupation et des responsabilités qu'entraîne l'expansionnisme, pour ne pas mentionner le recrutement d'amis et de partisans.

L'évolution de la situation de la question de Palestine oscille constamment entre l'impasse et l'extrémisme, aboutissant ainsi à un cercle vicieux dans lequel il est difficile de distinguer la cause de l'effet. En Jordanie, nous sommes conscients que l'intransigeance et le refus d'Israël sont à l'origine de l'extrémisme et de la violence dans la région. Nous savons que le peuple arabe palestinien souhaite simplement vivre en paix, dans la justice et la modération, dans la dignité et l'égalité.

Sous l'occupation, notre peuple a su conserver une vue objective et équilibrée de la situation. Leurs épreuves dans le creuset de l'expérience amère, et leur patrimoine national authentique leur montrent la voie à suivre pour réaliser leur aspiration à la coexistence fondée sur la reconnaissance et la sécurité mutuelles et, par-dessus tout, sur le droit à la survie.

Notre peuple a résisté à l'occupation dans des conditions sociales, psychologiques et de sécurité extrêmement difficiles. Il a également résisté aux efforts visant à détruire leur existence politique, matérielle et culturelle. Il a su résister à la tentation de recourir à l'extrémisme, à la violence et au terrorisme. Il a su rester attaché à son sol natal, son identité nationale, ses valeurs culturelles et ses droits historiques sans se laisser entraîner - comme l'aurait souhaité Israël - dans le tourbillon de la haine et de l'animosité raciale, ce qui aurait pu se produire en raison de la nature raciste de l'occupation israélienne. A la main qu'il nous ont tendue au-delà du fleuve, dans un sentiment de fraternité nationale, nous leur avons tendu la nôtre. Nous

M. Salah (Jordanie)

devions leur porter assistance pour honorer nos engagements nationaux, au nom de notre unité historique, pour répondre à leur volonté sincère et leur appel urgent en vue de la réalisation de leurs aspirations et parce que nous étions conscients des circonstances difficiles et des conséquences qui en découleraient, si nous ne nous tenions pas à leurs côtés. Nous faisons nôtres leurs aspirations, leurs espoirs et leur douleur.

Le peuple palestinien a su exprimer l'authenticité de son identité nationale par son adhésion à l'unité jordanienne-palestinienne résultant des aspirations nationales que partagent les peuples jordanien et palestinien. C'était également en réaction à une étape cruciale et décisive de l'histoire du problème palestinien et aux tentatives faites pour éradiquer l'identité nationale de la Palestine et oblitérer la dimension arabe et mondiale de la tragédie palestinienne. Ces relations jordano-palestiniennes propres à nos deux peuples témoignent de leur histoire commune, des souffrances qu'ils partagent actuellement et de leur aspiration commune à l'unité dans l'avenir, qui serait à la fois un jalon dans les efforts politiques de l'histoire arabe contemporaine, et le meilleur moyen de garantir les droits légitimes des Palestiniens.

Nous savons que le peuple palestinien qui languit sous l'occupation est la première victime de la politique d'Israël, dont il doit payer le prix. C'est le peuple palestinien qui doit lutter contre l'occupation et subir tout ce que ce qu'elle comporte, telles les détentions massives, la torture et l'emprisonnement arbitraire. C'est le peuple palestinien qui subit les conséquences de la politique d'étouffement économique qu'Israël applique sur la Rive occidentale et dans la Bande de Gaza.

Si nous pensons aux nombreux Etats indépendants qui souffrent avec leurs peuples des conséquences de la dégradation de la situation économique internationale, nous pouvons imaginer la situation critique des Palestiniens qui languissent sous l'occupation. Israël contrôle la source de leurs moyens d'existence quotidiens et exploite leurs ressources nationales - terres cultivables, ressources en eau et main-d'oeuvre - au bénéfice de son économie en crise, sans parler des amendes arbitraires et des impôts astronomiques qu'il leur impose. Et comme si toutes ces mesures n'étaient pas suffisantes, la politique sinistre de colonisation d'Israël, dans le cadre de laquelle les autorités



M. Salah (Jordanie)

d'occupation se sont emparées de près de la moitié des terres sur la Rive occidentale et dans la Bande de Gaza, se poursuit avec impunité.

Nous avons démontré notre position de principe ferme à l'égard de nos frères qui languissent sous l'occupation en refusant le fait accompli et en rejetant tant l'impasse que l'extrémisme qui caractérisent la question de Palestine. Nous nous efforçons de traduire la volonté de notre peuple qui languit sous l'occupation en actes politiques et mesures pratiques conformément aux principes de notre identité nationale et panarabe. C'est l'engagement de principe que nous avons pris à l'égard des droits nationaux et historiques des Arabes sur la Rive occidentale, dans la Bande de Gaza et à Jérusalem ainsi qu'à l'égard des droits nationaux légitimes du peuple palestinien dans le cadre des relations caractéristiques qui unissent les peuples palestinien et jordanien.

Nous n'avons épargné aucun effort pour obtenir que nos frères restent en possession de leurs terres et pour les conforter dans leur fermeté, sans leur imposer une forme quelconque de tutelle et sans essayer de se substituer à eux. Nous les considérons comme des partenaires égaux dans toutes les circonstances. Mais il est évident que des partenaires ne doivent pas s'abandonner dans les situations critiques. Le seul avantage que nous puissions tirer de cette position c'est de pouvoir garantir la liberté de nos frères, les conforter dans leur fermeté et accroître leurs chances à une existence continue.

M. Salah (Jordanie)

Si on se méprend sur notre position de principe sur la question de la Palestine, ce ne sera pas la première fois, et ce ne sera pas nouveau pour le peuple palestinien. Nous n'attendons rien d'autre de la part de nos ennemis et de ceux qui nourrissent de sinistres desseins quant à la question de Palestine.

Nous avons toujours su résister à de semblables tentatives par le passé. Nous n'avons rien d'autre à faire valoir que nos convictions et notre bonne volonté.

Nous pouvons toutefois dire aujourd'hui que l'histoire a montré que notre vision était la bonne et que nos intentions étaient pures depuis le début.

Tels sont les éléments de notre approche politique et de notre expérience de l'unité. Ces éléments font partie de l'histoire nationale du peuple jordanien, qui a vécu aux côtés du peuple palestinien et qui a fait, dans le passé, l'expérience de l'occupation. Voilà sur quoi nous nous fondons pour examiner une question des plus sacrées pour nous. La Jordanie examine cette question avec sérieux, honnêteté, objectivité et sens des responsabilités.

La communauté internationale a également la même conception. En Jordanie, nous poursuivons nos efforts à tous les niveaux, sans abandonner nos principes, car nous savons ce qu'exige une paix globale, juste et durable. Mais une telle paix ne pourra être instaurée tant qu'il ne sera pas fait droit aux demandes légitimes de toutes les parties et tant que la participation de celles-ci au processus de paix ne sera pas garantie.

Au plan international, nous cherchons à instaurer les conditions d'une paix juste et à mettre en place un mécanisme approprié pour ce faire. Nous avons pu, à un certain moment, oeuvrer à l'harmonisation de différents points de vue. Il y a eu une première réaction qui aurait pu servir de base à des mesures pratiques qui auraient, à leur tour, permis un accord de paix. Grâce à cet accord, le peuple palestinien aurait recouvré la liberté et aurait été libéré du cauchemar de l'occupation israélienne. Grâce à cet accord de paix, la sécurité et la stabilité auraient été rétablies au Moyen-Orient et les peuples auraient pu enfin s'atteler au relèvement et au développement de la région, auxquels ils aspirent tant.

Malheureusement, certains obstacles ont entravé nos efforts, et ces objectifs n'ont pu encore être atteints. Mais nous continuerons de nous acquitter de nos responsabilités envers le peuple palestinien et envers sa juste cause. Ces efforts compléteront ceux que nous avons déjà faits pour la Rive occidentale, depuis

M. Salah (Jordanie)

qu'elle est occupée par Israël, c'est-à-dire depuis 1967. Je pense aux mesures convenues aux conférences au sommet arabes, notamment à celle tenue à Bagdad en 1978. Chacun sait que nos efforts ne se substitueront pas aux travaux effectués en commun pour aboutir à un règlement global, juste et durable qui assurera la libération de notre peuple, qui lui permettra de recouvrer ses territoires usurpés et qui permettra au peuple palestinien d'exercer ses droits légitimes sur son territoire national, la Palestine.

Nous continuerons donc d'oeuvrer en faveur de la convocation d'une conférence internationale à laquelle devront participer toutes les parties au conflit arabo-israélien, y compris l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), seul représentant légitime du peuple palestinien. Nous nous sommes engagés, à la Conférence tenue à Rabat en 1974, à instaurer la paix sur la base d'un retrait total d'Israël de tous les territoires arabes qu'il occupe depuis 1967; en retour, tous les Etats et les peuples de la région, sans exception, seraient reconnus et leur sécurité garantie.

C'est pourquoi nous demandons à tous ceux qui hésitent encore à propos de la convocation d'une conférence de paix de dire immédiatement qu'ils appuient la tenue de cette conférence, afin d'encourager la recherche de la paix et d'affirmer que les avantages de la paix dépassent de loin ceux des conflits et de la rivalité.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je voudrais annoncer à l'Assemblée que le représentant des Philippines a également demandé à participer au débat sur cette question. La liste des orateurs étant close depuis 17 heures aujourd'hui, je demanderai à l'Assemblée si elle a des objections à l'inscription du nom du représentant des Philippines à cette liste. Si je n'entends pas d'objection, je considérerai que l'Assemblée accepte d'ajouter son nom à la liste.

Il en est ainsi décidé.

M. AL-SHAALI (Emirats arabes unis) (interprétation de l'arabe) : Je voudrais, en premier lieu, remercier l'ambassadeur Massamba Sarré, Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, ainsi que les membres de ce comité pour le rapport A/41/35 qu'ils ont établi. Ce rapport montre sans équivoque que la politique d'Israël à l'égard du peuple palestinien n'a pas changé. Israël persiste en effet dans ses pratiques qui visent à priver le peuple palestinien de ses droits fondamentaux, et défie ainsi la volonté de la communauté

M. Al-Shaali (Emirats arabes unis)

internationale exprimée dans les nombreuses résolutions adoptées par l'Assemblée générale.

Au mois de novembre 1947, par sa résolution 181 (II), l'Assemblée générale a décidé du partage de la Palestine et a créé ce qu'on appelle l'Etat d'Israël sur une partie du territoire palestinien. Cette résolution a été une sorte d'autorisation que le sionisme mondial ainsi que ses alliés ont utilisée pour créer une entité étrangère à la région en tant que première étape. Cette entité a été par la suite constamment élargie et étendue pour servir les objectifs pour lesquels elle a été créée, qui sont connus de tous.

Depuis l'adoption de la résolution du partage de la Palestine, nous avons été témoins d'un phénomène d'immigration basé sur la carotte et le bâton : certains ont été attirés par des offres attrayantes et d'autres ont été chassés par la force de la terreur. Ceux à qui on a permis et permet d'émigrer en Palestine sont ceux qui remplissent une condition unique, celle d'être juif. Par conséquent, tous les Juifs sont devenus des citoyens en Israël, c'est-à-dire sur le territoire palestinien. Quant à ceux qui ont émigré de la Palestine, les Palestiniens, chrétiens ou musulmans, les propriétaires authentiques du pays, ce sont ceux qui ont été forcés de quitter leurs territoires et leurs biens du fait des pratiques arbitraires et racistes, qui sont devenues les pratiques mêmes de la pensée sioniste contemporaine.

M. Al-Shaali (Emirats arabes unis)

Israël est le seul Etat à avoir été créé par une résolution de l'Assemblée générale, c'est-à-dire que son existence n'a d'autre fondement juridique ou matériel que cette résolution et l'appui de certaines forces internationales, notamment occidentales. De même, Israël est le seul Etat au monde à avoir été créé sur une base raciste et religieuse, c'est-à-dire un Etat qui a une seule religion, à savoir le judaïsme. Nous n'avons rien contre le judaïsme, mais nous sommes contre l'utilisation de la religion pour consacrer le racisme politique et pour priver un peuple, détenteur du droit, de l'exercice de ses droits, en l'occurrence le peuple palestinien. Israël est également le seul Etat au monde dont les composantes matérielles, humaines et politiques viennent de l'étranger, grâce à l'appui qu'il n'a cessé de recevoir depuis sa création. Enfin, Israël est la base qui a été créée par la force dans un milieu, avec lequel il ne peut être en accord car il constitue une pensée différente et étrangère.

Il ressort de tout cela que nous nous trouvons face à une situation unique lorsque nous parlons de la question de Palestine ou du problème palestinien. Tous ces faits expliquent également les positions politiques contemporaines, car Israël est un Etat qui n'a pas de frontières. Sa politique est une politique de fait accompli et il estime que ses frontières sont les frontières auxquelles ses forces militaires peuvent parvenir. Par conséquent, ses habitants ne se contentent pas des terres qu'ils ont usurpées; il leur faut toujours usurper davantage de terres et s'étendre. De même, ses dirigeants ne peuvent s'aventurer à accepter la paix en tant que principe de règlement du problème car, dans ce cas, Israël perdrait la justification même de son existence. Par conséquent, actuellement, Israël est comme le criminel qui ressent le poids de son crime et qui ne peut que compter sur son arme pour continuer à être hors la loi.

Israël a été créé en dehors du droit. C'est ce qui ressort de ce qu'a écrit lord Balfour en 1919, tel que cité par Christophe Sykes, dans Cross Roads to Israël :

"Les grandes puissances ont des obligations à l'égard du sionisme et le sionisme, qu'il ait tort ou raison, a des raisons historiques qui plongent leurs racines dans le passé, dans le présent et dans l'avenir. Ces racines sont bien plus fortes que les aspirations des 700 000 Arabes qui vivent sur ces terres."

M. Al-Shaali (Emirats arabes unis)

C'est ce qu'a dit Balfour en 1919, alors que les Juifs n'étaient qu'au nombre de 5 600 sur les 700 000 habitants que comptait la Palestine et ne possédaient que 0,2 % du territoire, conformément aux documents du Mandat britannique.

Je l'ai cité parce qu'il résume la position de certains Etats occidentaux et des courants sionistes à l'égard d'un problème fondamental qui est à l'origine du problème palestinien et par conséquent du conflit arabo-israélien. Il s'agit du problème du droit à l'autodétermination du peuple arabe palestinien. Telle était la position des Etats occidentaux il y a 70 ans et celle qui prévaut aujourd'hui encore malheureusement.

Naturellement, Balfour n'exprimait pas les aspirations des Juifs, mais les aspirations du colonialisme et c'est ce qui explique pourquoi les Etats colonialistes ont protégé le mouvement sioniste et Israël au cours des dernières décennies. La Grande-Bretagne a protégé le mouvement sioniste à l'époque où elle détenait le Mandat sur la Palestine, et ce jusqu'à la création d'Israël et jusqu'en 1956, date de l'agression tripartite contre le canal de Suez. Par la suite, c'est la France qui a protégé Israël de 1956 à 1967, date de l'agression israélienne contre l'Egypte, la Syrie et la Jordanie. Puis ce sont les Etats-Unis d'Amérique qui se sont chargés de cette tâche en tant qu'héritier légitime de l'époque postcolonialiste traditionnelle. Je ne voulais pas parler du passé, mais le passé explique le présent et éclaire l'avenir. Et, lorsque, aujourd'hui, nous recherchons une solution à ce problème difficile, nous ne sommes pas les seuls à le faire; de nombreux autres avant nous s'y sont employés depuis la création de ce problème, mais leurs efforts se sont heurtés aux mêmes obstacles et, à chaque étape, nous rencontrons un nouveau Balfour comme il se trouve toujours un Maxime Rodinson dans "Israël and the Arabs", qui a résumé la mentalité colonialiste quand il a dit :

(L'orateur cite en anglais)

"Chaque territoire situé en dehors de ce monde [l'Europe] était considéré comme un espace vide - non pas vide d'habitants, bien sûr, mais constituant une sorte de vide culturel et donc comme pouvant se prêter à la colonisation."

(L'orateur poursuit en arabe)

Telle est la mentalité avec laquelle nous traitons.

La situation au Moyen-Orient s'est détériorée et il est devenu difficile pour plusieurs d'en distinguer les différents aspects, soit par ignorance soit par

M. Al-Shaali (Emirats arabes unis)

refus. Certains parlent de la crise sans traiter du fond de cette crise. Certains sont trompés par les apparences et par le phénomène quotidien sans essayer de les expliquer ou de les comprendre. Certains évitent de parler du fond même du problème du Moyen-Orient et lient ce problème à celui du terrorisme international. Ce lien n'est qu'une tentative faite par certains Etats pour éluder leurs responsabilités en ce qui concerne la création et la persistance de la crise. Ils cherchent ainsi des justifications non objectives pour poursuivre leurs politiques, qui appuient les pratiques et l'occupation israéliennes. Nous avons toujours espéré que ces Etats pourraient, ne serait-ce qu'une fois, traiter le fond du problème et procéder à un examen objectif des causes et des obstacles qui entravent la paix au Moyen-Orient.

J'ai expliqué en détail lors la session précédente qu'Israël ne veut pas et n'a pas besoin de la paix. Cela a été confirmé par les événements de l'année précédente. En effet, tous les efforts de paix se sont heurtés au refus israélien, refus qui s'appuie sur le soutien qu'il reçoit de certaines forces internationales et principalement des Etats-Unis d'Amérique. Nous sommes toujours convaincus que les Nations Unies, étant donné leurs objectifs et leurs principes, constituent le cadre naturel du règlement de ce problème, qui a été créé au sein des Nations Unies. C'est pour cela que nous sommes attachés à la résolution 38/58 C de l'Assemblée générale, qui demande la convocation d'une conférence internationale de la paix sur le Moyen-Orient sous les auspices des Nations Unies.

La tenue de cette conférence et sa réussite sont subordonnées à des changements de politique de certaines forces mondiales et à la cessation de l'appui matériel et politique fourni par ces puissances à Israël ainsi qu'à la cessation de la politique du fait accompli israélien en tant que fondement de sa stratégie dans la région.

M. Al-Shaali (Emirats arabes unis)

Depuis sa création, Israël est source d'instabilité, et la persistance de cette instabilité ne peut qu'avoir des incidences négatives sur la paix et la sécurité internationales et nuire, par voie de conséquence, aux parties qui prétendent défendre leurs intérêts.

Quel que soit le fait accompli actuel - et qu'il puisse être ou non favorable à certaines parties - il serait bien illusoire de se laisser tromper par les apparences. Elles sont en effet contraires aux perspectives d'avenir et le fait d'ignorer les raisons de la persistance de la crise n'est sans doute pas le moyen le plus efficace, comme l'on prouvé les 40 dernières années, de régler ce problème.

Les Arabes ont définitivement abandonné l'ère du colonialisme, en dépit des actes d'agression, des pratiques discriminatoires et des menaces militaires dont ils ont été la cible.

Les Emirats arabes unis sont fermement convaincus que le Moyen-Orient a plus que jamais besoin de paix, que cette paix doit reposer sur les critères objectifs suivants : un peuple doit recouvrer ses droits - il s'agit en l'occurrence du peuple palestinien - le droit de retourner dans sa patrie, le droit à l'autodétermination et à la création de son propre Etat indépendant. Ce peuple s'est exprimé sur cette question à maintes reprises et considère que l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) constitue son seul représentant légitime. Lorsque la communauté internationale sera prête à analyser les faits et à les traiter, elle contribuera du même coût à tracer la voie de la paix au Moyen-Orient.

M. PAL DAS (Inde) (interprétation de l'anglais) : Depuis plusieurs dizaines d'années maintenant, la question de Palestine et la situation explosive qui sévit au Moyen-Orient font l'objet d'un débat permanent au sein des Nations Unies. L'Assemblée générale des Nations Unies et le Conseil de sécurité ont adopté de nombreuses résolutions sur divers aspects du problème, qui n'ont toujours pas été appliquées. Une solution juste de la question de Palestine représente, à nos yeux, l'élément clef de la recherche d'un règlement politique, équitable et durable, du problème du Moyen-Orient.

Actes de bravoure, sacrifices, douleurs et tragédies, promesses non tenues et espoirs déçus : tels sont les épisodes de l'histoire de la lutte que mène, depuis le début du siècle, le peuple palestinien. En Inde, nous estimons que le combat du peuple palestinien s'inscrit dans un mouvement plus général de rejet du colonialisme et de l'oppression.



M. Pal Das (Inde)

Il y a presque 40 ans, l'Assemblée générale des Nations Unies adoptait une résolution recommandant la création de deux Etats en Palestine : un Etat juif et un Etat arabe. Lorsque l'Etat d'Israël a vu le jour, l'Etat de Palestine n'existait toujours pas. Depuis lors, la région est le théâtre d'affrontements, de tensions, de morts et de destructions à grande échelle. Aujourd'hui, Israël occupe une superficie de terres arabes plus grandes que celles de son propre territoire initial. Des millions de réfugiés palestiniens ont fui leur foyer pour se réfugier ailleurs. Ceux qui sont restés dans les territoires occupés sont l'objet d'une politique de discrimination et de terreur, d'exploitation et d'humiliation. L'extension constante des colonies de peuplement dans les territoires occupés de la Rive occidentale ont signifié l'incorporation de facto de ce territoire par Israël. L'état israélien se resserre un peu plus chaque jour sur les territoires palestiniens et arabes occupés.

Les raisons de sécurité ont trop souvent servi de prétextes pour légitimer les actes d'Israël. Il est évident que la sécurité est tout aussi vitale et importante pour tous les Etats de la région. Il est inacceptable que la sécurité de l'un d'entre eux soit plus importante que celle des autres. Israël cherche en permanence à provoquer, aux dépens du peuple palestinien, des changements géopolitiques et démographiques dans la région. Nous devons nous opposer à une telle politique, car elle porte en elle les germes d'un affrontement et d'un conflit plus large.

La communauté internationale a déployé des efforts pour trouver une solution d'ensemble au problème du Moyen-Orient et à la question de Palestine. La tenue d'une conférence internationale sur la question de Palestine, à Genève, en août et septembre 1983, a redonné un nouvel élan à ses efforts. La Déclaration de Genève, adoptée à l'issue de la Conférence, a demandé la convocation d'une conférence internationale de paix au Moyen-Orient, sur la base des principes de la Charte et des résolutions pertinentes des Nations Unies, en vue de parvenir à une solution d'ensemble, juste et durable, du conflit arabo-israélien, la création d'un Etat indépendant palestinien, en Palestine, en étant la condition sine qua non. Il a été envisagé que la conférence de paix proposée ait lieu sous les auspices des Nations Unies et que toutes les parties au conflit arabo-israélien, y compris l'OLP, les Etats-Unis d'Amérique et l'Union des Républiques socialistes soviétiques, ainsi que d'autres pays concernés, y participent sur un pied d'égalité.

M. Pal Das (Inde)

A cet égard, le Conseil de sécurité s'est vu confier la responsabilité primordiale de créer les dispositions institutionnelles appropriées pour garantir et appliquer les accords de la conférence. L'importance du facteur temps pour parvenir à une solution juste a été soulignée, tout comme le fait que des solutions partiales sont inadéquates et que tout retard apporté dans la recherche d'une solution d'ensemble ne permettrait pas d'atténuer les tensions dans la région. Les recommandations de la Conférence de Genève ont été entérinées par l'immense majorité des pays membres de l'Assemblée générale des Nations Unies.

On se souviendra que la résolution 39/49 D priait le Secrétaire général, agissant en consultation avec le Conseil de sécurité, de poursuivre ses efforts en vue de la convocation de cette conférence. Nous sommes reconnaissants au Secrétaire général d'avoir entamé les consultations. Dans notre réponse au Secrétaire général, nous avons indiqué que nous appuyions largement sa proposition d'un plan d'action, tout en suggérant que l'on maintienne une certaine souplesse dans la sélection des participants à ladite conférence.

M. Pal Das (Inde)

Nous étions d'avis que la situation au Moyen-Orient était telle que des mesures préparatoires devaient être prises d'urgence pour que la conférence puisse être convoquée dans les plus brefs délais. Alors que la plupart des Etats consultés ont donné leur accord pour que se réunisse la conférence de paix envisagée, nous regrettons profondément que quelques autres n'aient pas jugé possible de le faire. Dans son rapport, publié sous la cote A/41/768, le Secrétaire général constate qu'il n'a pas encore été possible de parvenir à un accord sur la convocation d'une conférence internationale de la paix sur le Moyen-Orient, comme l'a recommandé l'Assemblée générale. Nous notons cependant avec satisfaction que le Secrétaire général a trouvé que l'idée d'une conférence de paix internationale semblait gagner du terrain et plusieurs propositions de procédure ont été faites lors de contacts bilatéraux entre des parties dans la région et d'autres parties qui s'intéressent au règlement de ce conflit de longue date.

Ma délégation reconnaît le rôle important joué par le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, sous la direction de son président, dans la recherche d'une solution équitable à la question de Palestine. En tant que membre de ce Comité, l'Inde a appuyé ses efforts pour assurer les droits du peuple palestinien et promouvoir leur cause. Quoique les recommandations fondamentales du Comité n'aient pas encore été appliquées, ses activités au cours de ces dernières années ont beaucoup contribué à accroître l'appui que la communauté internationale apporte à la cause de Palestine.

La question de Palestine est devenue un défi majeur à la conscience de l'homme. Avec le temps, il sera de plus en plus difficile de trouver une solution au problème palestinien au moyen de négociations pacifiques. Le peuple palestinien, néanmoins, continuera sa révolution inachevée. A cet égard, il bénéficie de l'appui de la majorité écrasante de la communauté internationale. Sa cause est juste et l'histoire montre que pour ardue et difficile que puisse souvent sembler la route, en fin de compte, la justice l'emportera.

M. MARINESCU (Roumanie) : Vu la situation internationale actuelle particulièrement grave et complexe, la poursuite de l'état de confrontation militaire directe au Moyen-Orient et le manque de résultats concrets quant au règlement politique global des problèmes auxquels les peuples de cette région sont

M. Marinescu (Roumanie)

confrontés, la menace à la paix et à la sécurité régionales et internationales persiste et les peuples de la région continuent d'être exposés à de nouvelles souffrances. Le maintien de l'occupation militaire israélienne dans les territoires palestiniens et arabes occupés, l'absence d'une solution aux problèmes qui confrontent les habitants de ces territoires, tout comme les peuples de la région, conduisent à l'aggravation du conflit au Moyen-Orient, avec des conséquences imprévisibles pour la paix et la sécurité internationales.

Nous partons du fait, confirmé par le développement historique, que l'existence de conflits dans différentes zones du monde détermine l'aggravation de la situation mondiale et l'accroissement du danger de la généralisation et de la transformation de ces conflits en une conflagration générale aux très graves conséquences.

Les événements qui ont eu lieu ces derniers temps au Moyen-Orient, ainsi que sur un plan plus vaste, ont démontré que les problèmes litigieux et les foyers de conflits ne peuvent pas être résolus par la voie militaire, en imposant des positions de force, mais uniquement par la voie de négociations. Il a été de nouveau démontré, si cela était encore nécessaire, que l'on ne peut trouver de solution aux problèmes complexes du Moyen-Orient que sur la base d'un règlement global, qui tienne compte des intérêts de toutes les parties et, en premier lieu, des intérêts légitimes nationaux du peuple palestinien, problème-clef pour l'instauration d'une paix juste et durable dans cette région.

La Roumanie partage l'inquiétude de la communauté internationale à l'égard de l'aggravation de la situation au Moyen-Orient, du non-règlement du problème du peuple palestinien et du manque de progrès quant à la recherche de solutions pouvant conduire à l'instauration d'une paix juste et durable dans cette région. Dans ses efforts en faveur du règlement de la situation au Moyen-Orient, la Roumanie a souligné constamment la nécessité d'entreprendre des actions concrètes de nature à conduire à des solutions justes, compte tenu des intérêts de tous les peuples de la région, de ceux de la paix et de la sécurité internationales.

C'est dans cet esprit que mon pays a constamment oeuvré et continue à déployer des efforts, afin qu'on aboutisse à des négociations entre les parties concernées, en vue d'une solution globale pour la réalisation d'une paix juste et durable au Moyen-Orient.

M. Marinescu (Roumanie)

La Roumanie et le président Nicolae Ceausescu estiment que le problème fondamental de la crise au Moyen-Orient est la garantie du droit du peuple palestinien à l'autodétermination, y compris la création de son Etat indépendant, sur son territoire national. Nous avons considéré et nous considérons encore que le peuple palestinien, comme tout autre peuple, a le droit d'organiser sa vie conformément à ses aspirations, sans aucune immixtion du dehors, et que, sans l'accomplissement de ces droits du peuple palestinien, la paix tellement nécessaire au Moyen-Orient ne peut être réalisée. Le peuple palestinien, les Palestiniens eux-mêmes doivent arriver à pouvoir décider librement et indépendamment de la manière dont leurs aspirations légitimes doivent être matérialisées, de la voie de leur développement indépendant. De l'avis de la Roumanie, et de son président, à moins de réaliser l'objectif fondamental, à savoir l'autodétermination du peuple palestinien et la création de son Etat indépendant, le règlement du problème palestinien n'est pas possible. La manière dont cette aspiration légitime du peuple palestinien sera matérialisée doit être décidée par les Palestiniens eux-mêmes, de concert avec d'autres pays arabes concernés.

La Roumanie estime que, quelle que soit la manière dont seront mises en pratique ses aspirations justes, le peuple palestinien doit pouvoir décider indépendamment de la voie de son développement à venir.

C'est dans le contexte des efforts déployés à l'échelle internationale tendant à rechercher une solution juste et durable à la situation au Moyen-Orient, un règlement politique négocié, que s'inscrit également la proposition bien connue du Président de la Roumanie, avancée dès 1978, concernant l'organisation d'une conférence internationale de paix dans la région. Cette proposition a joui d'une appréciation toujours plus grande, appréciation et compréhension que l'Assemblée générale, comme on le sait, a faites siennes. Cette proposition se trouvant à l'attention du Secrétaire général des Nations Unies, on sonde l'opinion des parties concernées et des Etats membres à ce sujet quant aux possibilités et modalités pratiques de convocation d'une conférence internationale de paix pour le Moyen-Orient.

Dans les circonstances actuelles, nous estimons nécessaire qu'à une telle conférence internationale puissent participer toutes les parties impliquées et concernées, y compris l'Organisation de libération de la Palestine, en tant que

M. Marinescu (Roumanie)

représentant unique du peuple palestinien et Israël, ainsi que les membres permanents du Conseil de sécurité.

En vue des préparatifs nécessaires, on pourrait recourir à des formes appropriées et acceptables qui rendent possible la réalisation de l'objectif proposé, telles que la création d'un comité préparatoire, dans la composition duquel doivent entrer et participer directement l'Organisation de libération de la Palestine et Israël.

M. Marinescu (Roumanie)

A notre avis, la Conférence internationale pour le règlement de la situation au Moyen-Orient, en premier lieu du problème du peuple palestinien, exige un dialogue entre les pays concernés, afin d'aboutir à un accord approprié concernant l'organisation et les objectifs de celle-ci. De tels contacts préparatoires pourraient être organisés sous l'égide du Conseil de sécurité ou des représentants de l'Organisation des Nations Unies. C'est la ferme conviction de la Roumanie, du chef de l'Etat roumain, qu'on ne peut pas concevoir une conférence internationale au cours de laquelle les parties directement concernées ne discutent pas ensemble en vue du règlement des problèmes que soulève une pareille conférence. Personne d'autre ne peut trouver les meilleures solutions que ceux qui y sont directement intéressés.

Eu égard au fait que les problèmes ne peuvent être résolus que par la voie des négociations, il est d'ailleurs tout à fait naturel qu'au moment où l'idée de la conférence internationale sera acceptée, on tienne compte de la nécessité de réaliser un dialogue préliminaire, y compris dans ce cadre, entre l'Organisation pour la libération de la Palestine et Israël, sous l'égide de l'ONU.

De l'avis de notre délégation, l'extension des contacts, des échanges de vues sincères et ouverts, le fait de surmonter des préjugés, l'acceptation du dialogue s'imposent comme alternative à la perpétuation et à l'aggravation de la situation conflictuelle de la zone, car ils sont requis par la nécessité de mettre un terme à la grave situation au Moyen-Orient. Il ne faut plus craindre ni les rencontres ni les discussions. Quiconque souhaite résoudre les problèmes qui le concernent doit comprendre qu'il ne peut pas les remettre aux soins d'autrui mais qu'il doit assumer directement la responsabilité pour le règlement de ceux-ci. Certes, les conférences internationales, l'intensification de l'appui international sont nécessaires, mais tout cela ne peut pas remplacer la responsabilité des Etats et des organisations directement concernés quant à la solution des problèmes.

A ce propos, c'est la ferme conviction de mon pays que tous les problèmes existant entre Etats doivent être résolus uniquement par la voie politique, celle des négociations, du dialogue direct; l'utilisation de la force, la voie militaire étant non seulement immorale et illégale du point de vue du droit international, mais aussi de nature à compliquer encore davantage les problèmes, à aggraver la situation, à rendre encore plus complexe un règlement juste et durable dans les zones conflictuelles.

M. Marinescu (Roumanie)

A notre avis, on doit prendre des mesures résolues en faveur d'accords qui aboutissent à la cessation de la tension au Moyen-Orient, laquelle exerce une influence négative aussi bien sur la situation dans la zone que sur l'évolution de la vie internationale.

C'est la ferme conviction de la Roumanie, du chef de l'Etat roumain, que la réalisation d'une solution juste et durable au Moyen-Orient suppose la garantie du droit du peuple palestinien à l'autodétermination, à la création d'un Etat palestinien indépendant, la garantie de l'indépendance de tous les Etats de la zone, y compris celle des pays directement concernés, le nouvel Etat palestinien et Israël.

La réalisation de ces objectifs exige l'intensification de l'activité politique et diplomatique visant à promouvoir la paix, la détente, la confiance et la coopération au Moyen-Orient et dans le monde tout entier.

Pour sa part, la Roumanie est déterminée à oeuvrer conséquemment, à l'avenir aussi, en vue d'apporter sa contribution aux efforts déployés pour éliminer la tension et parvenir à un règlement politique de la situation au Moyen-Orient qui conduise à la réalisation des droits légitimes inaliénables du peuple palestinien, règlement auquel l'Organisation de libération de la Palestine puisse participer effectivement en tant que représentant unique du peuple palestinien.

M. OULD BOYE (Mauritanie) (interprétation de l'arabe) : Lorsque l'on se penche sur ce qu'on peut appeler la tragédie d'un peuple, ou plutôt la tragédie du XXe siècle, le problème palestinien, l'on se trouve devant un problème douloureux, à savoir que le peuple palestinien a vu sa terre injustement spoliée par une agression commise par une puissance étrangère. Comme cela a-t-il eu lieu? Quelles en sont les motivations? Est-ce que l'histoire peut persister dans son erreur? Quelle est l'obligation de la communauté internationale à l'égard du peuple palestinien combattant? Tout cela constitue des questions importantes, mais nous n'avons pas besoin de rappeler que le peuple palestinien connaît l'occupation de sa patrie, l'expulsion ou le déplacement depuis plus de 25 ans et qu'il mène une lutte implacable pour le rétablissement de ses droits spoliés.

Je n'ai pas besoin de parler longuement, car nous avons été témoins, pour la plupart, de la tragédie de la Palestine et nous avons tous entendu les dénonciations qui en ont été faites, dont l'écho se répercute à l'infini.



M. Ould Boye (Mauritanie)

La Mauritanie estime que le problème palestinien est le coeur du problème du Moyen-Orient et qu'il faudrait prendre en considération les droits inaliénables du peuple palestinien, y compris son droit à l'autodétermination et à l'indépendance, sous l'égide de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), son seul représentant authentique. Il faudrait appuyer cette organisation afin qu'elle puisse participer à tous les pourparlers concernant le sort du peuple palestinien.

Mon pays estime également qu'Israël doit se retirer de tous les territoires arabes occupés, et en premier lieu d'El Qods.

Les Nations Unies ont une obligation à l'égard du peuple palestinien. C'est pour cela que nous espérons que l'Organisation des Nations Unies intensifiera ses efforts et multipliera ses démarches pour aboutir à une solution juste et globale du problème palestinien, une solution qui garantisse le retrait d'Israël de la Palestine et de tous les territoires arabes occupés et qui permette au peuple palestinien en lutte d'exercer ses droits légitimes au retour dans sa patrie, à l'autodétermination et à la création d'un Etat indépendant sur les territoires de la Palestine.

Il est évident qu'Israël a défié l'opinion publique internationale et les résolutions des Nations Unies. En effet, Israël continue d'opprimer le peuple palestinien et de le priver de ses droits nationaux. En outre, il a refusé toutes les initiatives visant à instaurer la paix, y compris la résolution de l'Assemblée générale prévoyant la convocation d'une conférence internationale de la paix sur le Moyen-Orient.

M. Ould Boye (Mauritanie)

Notre organisation doit dénoncer les pratiques israéliennes dans les territoires arabes occupés, pratiques dirigées contre la population arabe et contre les Lieux saints. De même, notre organisation doit intensifier le processus de la convocation de la Conférence internationale de la paix sur le Moyen-Orient et éliminer les obstacles qui entravent cette réunion. Notre organisation doit réaffirmer et défendre les droits inaliénables du peuple palestinien, y compris son droit au retour, à l'autodétermination et à la création de son Etat indépendant.

Le peuple et le Gouvernement de la Mauritanie continueront à donner leur appui total au peuple palestinien jusqu'à ce qu'il exerce tous ses droits.

M. VALDERRAMA (Philippines) (interprétation de l'anglais) : La question de Palestine est inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée générale depuis que les Nations Unies existent. La question a coûté beaucoup de vies humaines, a provoqué de la méfiance, de l'amertume entre des peuples qui, par ailleurs, devraient travailler ensemble pour leur propre bien et le bien de tous les peuples de la région. Le moment est venu, en cette Année internationale de la paix, pour que l'Organisation des Nations Unies trouve une solution à la question de Palestine, pour que nous puissions inaugurer une ère de coopération internationale, à laquelle aspirent les peuples du Moyen-Orient et du monde entier.

La base d'une solution juste et pacifique de la question de Palestine existe. On la trouve dans les résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité qui se sont acquis un appui presque universel. Les Philippines continuent d'appuyer ces résolutions ainsi que le droit inaliénable du peuple de Palestine à exercer son droit à l'autodétermination. De même, les Philippines appuient le droit à l'existence de tous les Etats de la région à l'intérieur de frontières sûres et reconnues. Nous reconnaissons également l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) en tant que seul représentant légitime du peuple palestinien. Les Philippines sont convaincues qu'une solution juste et durable ne pourra être atteinte qu'à condition que toutes les parties intéressées respectent les résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité. Nous appuyons également la proposition relative à la convocation d'une conférence internationale de la paix sur le Moyen-Orient sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, avec la participation de toutes les parties intéressées, ainsi que les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, pour résoudre une fois pour

M. Valderrama (Philippines)

toutes la question de Palestine pour l'avantage mutuel et dans l'intérêt de tous, y compris du peuple palestinien.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Conformément à la résolution 477 (V) de l'Assemblée générale du 10 novembre 1950, je donne maintenant la parole au Sous-Secrétaire général de la Ligue des Etats arabes.

M. EL-FARRA (Ligue des Etats arabes) (interprétation de l'arabe) : On pourrait se demander quel peut être l'intérêt de continuer de parler de la question de la Palestine du haut de cette tribune alors que les forces d'occupation sionistes imposent de nouvelles réalités sur une terre qui a été usurpée par la force et dont les habitants ont été expulsés.

Si cette politique d'imposition du statu quo et de création de faits accomplis a une incidence sur toute la région, la politique d'escalade nucléaire pour imposer de telles situations et protéger les gains de la politique expansionniste aura des conséquences sur un plan beaucoup plus large au niveau international et du point de vue humanitaire. Pendant plus de 20 ans, Israël a augmenté ses forces et s'est érigé en puissance nucléaire dans la région afin de réaliser ses ambitions. Depuis les années 50 du haut de cette tribune, nous avons averti le monde entier qu'Israël était en train de fabriquer la bombe atomique et nous l'avons mis en garde contre les conséquences qui s'ensuivraient. Mais l'Occident a gardé le silence sur toutes ces informations et aujourd'hui le monde se trouve dans une situation qui ne peut être tolérée.

Les années passent et la question palestinienne doit encore une fois être discutée par cette assemblée. Les années passent et l'espoir d'une solution juste au conflit israélo-arabe s'éloigne de plus en plus, conséquence de la répression, de la domination, des expulsions continues.

Israël a eu recours à la ruse et à la propagande pour gagner la sympathie de l'opinion publique mondiale. Il a alors commencé à dénigrer l'image des Arabes par une campagne de propagande féroce pour créer un sentiment de crainte et de méfiance en Occident envers les Arabes. Cette campagne avait pour but d'expulser les Arabes des territoires occupés pour les annexer définitivement. De plus Israël exploite la situation pour amener la communauté internationale à ne plus reconnaître des droits légitimes qui auparavant avaient été reconnus en faveur des Palestiniens et aussi saper les relations d'amitié entre les pays européens et les Etats arabes.

Il est désormais très difficile de parler logiquement et avec franchise d'une question qui est traitée d'une manière faussée, où les escrocs ont pu obtenir des profits aux dépens de la justice et du droit et ce avec l'appui de milieux internationaux, bien connus.

Le secret de cette situation au Moyen-Orient réside dans le fait qu'une partie de l'opinion publique mondiale est tombée victime de la supercherie du siècle car les dirigeants sionistes ont largement réussi à dissimuler le vrai visage d'Israël derrière une image artificielle d'Etat démocratique pacifique et civilisé défendant les valeurs du monde libre. Bien que la communauté internationale n'ait pas été abusée par cette supercherie, les politiques adoptées par les Etats-Unis, qui assument une responsabilité spéciale au Conseil de sécurité, fournissent à Israël des garanties suffisantes pour lui permettre de poursuivre sa politique de terreur contre les Palestiniens et ses actions militaires contre les Etats arabes sans crainte de châtement.

Les actes terroristes israéliens sont multiples et variés, et ils touchent les différents aspects de la vie des Palestiniens. Ils affectent le peuple palestinien personnellement et collectivement dans leur personnalité, leurs libertés, leurs biens et leurs institutions sociales culturelles et religieuses.

M. El-Farra

Sur la Rive occidentale et dans la Bande de Gaza, la vague de colonies de peuplement est allée en augmentant. C'est à partir de ces colonies que se répand le terrorisme qui profane mosquées et églises et agresse les citoyens arabes et les empêche de travailler leurs terres. En même temps, les forces d'occupation israélienne ont continué de détruire les camps de réfugiés palestiniens et de les remplacer par des colonies de peuplement sionistes en dispersant et en remplaçant les habitants palestiniens. Depuis 1967, 139 colonies de peuplement ont été établies, dans lesquelles vivent 61 000 colons. Le total des terres expropriées dépasse plus de la moitié des terres de la Rive occidentale, alors que la moyenne annuelle des habitants expulsés s'élève à plus de 30 000. Les habitants ont été expulsés de leurs foyers à la suite d'actes de terrorisme tels que le dynamitage de maisons et l'émission de permis de départ, non accompagnés d'ordres de retour, expulsion des familles de personnes déportées, etc. Les plans colonialistes de peuplement élaborés par l'Agence juive, qui couvrent la période allant jusqu'à l'an 2010, ont un caractère terroriste alarmant et sont fondés sur la poursuite de l'encercllement des villes et des villages palestiniens et l'encouragement des Juifs extrémistes à s'établir dans des colonies de peuplement construites en bordure des points de concentration de la population arabe. Ces plans ont pour but d'assurer l'évacuation complète des habitants arabes des territoires occupés.

Derrière cette politique officielle d'Israël, sous le couvert de raisons de sécurité, se dissimulent des mobiles racistes, proclamés sans vergogne et adoptés par les groupes religieux extrémistes qui reçoivent un appui politique et populaire de plus en plus grand tant de la part de la Knesset que de la société israélienne. Israël a également réussi à militariser la jeunesse religieuse et à dominer les colonies de peuplement dans les territoires arabes occupés.

L'expansion des groupes religieux extrémistes, tels que le mouvement de Gush Emunin et les adeptes du rabin israélien extrémiste, Meir Kahane, et d'autres ont donné le jour aux formes les plus extrêmes du racisme sioniste au nom de la religion juive et de la pureté religieuse de l'Etat.

Ces groupes extrémistes demandent l'expulsion de tous les Arabes de Palestine et le retour aux pratiques de meurtre et d'expulsion. Cela nous permet encore plus difficilement d'imaginer les limites du terrorisme raciste israélien dont les Arabes, tant chrétiens que musulmans, souffrent quotidiennement, et qui menace directement le Dôme du Rocher et la mosquée d'Aqsa, la mosquée d'Ibrahim et les églises chrétiennes ainsi que les lieux saints. Etant donné la nature des crimes

M. El-Farra

perpétrés sur les terres arabes et à Jérusalem, cette Jérusalem qui est vénérée par l'humanité tout entière, ces actes menacent également la paix de la région.

Les actes de terrorisme ont continué de frapper les journalistes. Que disent les Etats qui croient en la liberté de la presse lorsqu'ils apprennent que le journaliste Akram Haniya a été frappé d'un décret d'expulsion de sa ville, Jérusalem, pour la simple raison qu'il avait rendu compte des mesures arbitraires israéliennes? Une telle expulsion a pour but d'affliger et d'affecter les habitants des territoires occupés.

Que disent les journalistes d'une expulsion arbitraire par des forces qui prétendent être démocratiques? Que trouve à dire cette organisation internationale des déclarations de certains politiciens israéliens qui, sans vergogne aucune, prétendent qu'une telle expulsion est en fait conforme à la loi, même si cette loi contredit tous les principes des Nations Unies et le droit des peuples à vivre sur leurs terres, à les quitter et à y retourner? Comment se fait-il que les Nations Unies n'adoptent pas une position ferme vis-à-vis de ces violations flagrantes des libertés de l'homme les plus fondamentales des libertés de presse et d'expression?

Certains grands pays parlent beaucoup de la défense du droit des Juifs soviétiques d'émigrer de leur pays au nom des droits de l'homme, mais ils gardent le silence sur le droit des Palestiniens de vivre sur la terre de leurs ancêtres et d'y retourner. Le cas d'Akram Haniya et les violations quotidiennes par Israël des droits de l'homme et de la Convention de Genève ainsi que le silence des gouvernements occidentaux nous frappent tous comme autant d'exemples éclatants des contradictions que présentent les politiques occidentales dans le domaine des droits de l'homme.

Nous avons entendu aujourd'hui le représentant d'Israël parler du terrorisme et s'efforcer de déformer les faits. Je ne dispose pas d'assez de temps pour m'étendre sur le terrorisme et montrer comment il est arrivé jusqu'à notre terre sainte. Qu'il suffise de rappeler certains crimes terroristes perpétrés par les sionistes avant la création d'Israël.

Nous commencerons par un crime bien connu de tous et qui pourrait présenter un intérêt tout particulier pour le représentant du Royaume-Uni. J'ai sous les yeux un livre intitulé Irgun and Lehi, dont l'auteur est Arie Eliahu. Il s'agit d'un terroriste, ancien collègue d'Itzak Shamir. Dans ces mémoires, il mentionne ce qui suit :

M. El-Farra

"Il me semble que j'ai épuisé toutes les tactiques de guérilla habituelles et j'ai commencé à envisager de nouvelles méthodes pour combattre les Britanniques. J'ai pensé à polluer les sources d'eau potable à Londres en y déversant des bacilles cholériques. C'était en 1948. La guerre chimique pourrait donc frapper durement la Grande-Bretagne et nous aider à libérer notre pays."

Eliav déclare également :

"C'est dans ce but que nous avons envoyé à Paris la fleur de notre jeunesse. Bertrand, qui était responsable de la Compagnie des eaux à Paris, est allé en vacances à Londres pour découvrir les sources d'eau de Londres et voir comment on pourrait les polluer et y introduire des vibrions cholériques, pour que se déclare une épidémie de choléra à Londres."

Voilà donc un terroriste qui se rend de Paris à Londres pour polluer les eaux de cette ville avec des bacilles cholériques et tuer des centaines de milliers d'habitants. Ce terroriste poursuit :

"L'Institut Pasteur à Paris, qui a étudié les bacilles cholériques, comptait un certain nombre de savants juifs que ces idées enthousiasmaient et dont ils pensaient qu'elles représentaient la meilleure méthode de réaliser l'indépendance. Nous avons besoin de centaines de bouteilles de bacilles cholériques pour pouvoir contaminer tous les foyers londoniens. Quoi qu'il en fût, nous avons fait appel aux savants juifs de l'Institut Pasteur pour qu'ils nous fournissent des milliers de bouteilles contenant des bacilles cholériques afin de pouvoir mettre en oeuvre notre plan. Des hommes à nous ont été choisis pour transporter ces bouteilles qui ont été placées dans certains bagages et pour les déverser dans les eaux de Londres. Toutefois, l'opération a été annulée après l'adoption de la résolution relative au partage. Cette opération était sur le point d'être réalisée et n'a été annulée qu'en raison de la résolution portant sur le partage."

Il n'en demeure pas moins qu'à un moment donné tous les habitants de Londres auraient pu être frappés de choléra. C'est là un aspect du terrorisme que le représentant du sionisme a totalement passé sous silence ce matin.

D'autres crimes ont également été commis avant la création d'Israël. Que dire de la destruction de l'hôtel King David, de l'assassinat de lord Moyne le 6 novembre 1944, de la démolition du cinéma Rex à Jérusalem le 29 mai 1939, des explosions de 1937 au marché de Haifa le 6 juillet 1938?

M. El-Farra

Que dire des explosions au marché de Haifa où des bombes avaient été placées dans de fausses caisses de légumes chargées sur un âne et qui ont fait 87 morts et 124 blessés parmi la population arabe? Que dire encore de l'assassinat du Haut Commissaire, Harold McMichael à Jérusalem le 2 août 1944? Des explosions dans les locaux administratifs arabes à Jaffa le 8 janvier 1948? De l'assassinat du comte Bernadotte? La seule mention de ces actes témoigne du fait que le terrorisme a commencé en terre sainte et a été perpétré par le sionisme international, le terrorisme sioniste, commettant des actes qui ne peuvent naître que dans des cerveaux sionistes, tels que l'idée de déclencher une épidémie de choléra, ainsi que je l'ai mentionné.

J'en arrive à la fin de ma déclaration. Il semble que le chemin qui devrait mener à la convocation d'une conférence internationale de paix sur le Moyen-Orient sera long et difficile. Devant la quasi-unanimité des réponses positives à cette idée - Perez a déclaré son acceptation sans condition préalable - nous avons entendu cet après-midi le représentant des autorités israéliennes dire la même chose. Et pourtant, y a-t-il de conditions préalables plus terribles que des négociations qui se tiennent sous l'occupation d'Israël, sous la menace des fusils? Perez et Shamir ne sont que deux faces de la même médaille. Pourra-t-on jamais croire que tous les dirigeants israéliens sont sincères lorsqu'ils acceptent les négociations sans condition, alors qu'en même temps ils essaient de dénaturer et judaïser complètement les territoires occupés d'implanter des colonies, d'annexer Jérusalem et de considérer toute la Palestine comme territoire israélien?

Le représentant d'Israël sait fort bien que Perez, lorsqu'il demande des pourparlers sans condition, est en même temps celui qui cherche à imposer certaines conditions à la participation de l'Union soviétique et l'une de ces conditions est l'exclusion de l'Organisation de libération de la Palestine, le seul représentant légitime du peuple palestinien. Il a dit que la Conférence n'était pas habilitée et n'avait pas la compétence de traiter l'essence même du conflit israélien. Shamir lui-même a rejeté entièrement la conférence internationale et déclare qu'ils ne se retireront pas de la Rive occidentale et de la Bande de Gaza et qu'ils continueront leurs activités de peuplement. Telle est la position de Shamir devant la Knesset le 20 octobre 1986. Son gouvernement continuera d'intensifier la création de colonies de peuplement juives dans tous l'Eretz Israël, et il proclame



M. El-Farra

qu'il n'existe pas de différence entre les divers territoires israéliens, qu'il n'existe qu'un seul et même peuple, le peuple israélien, et un seul et même territoire, et que c'est Israël.

Qui peut dire que toutes les déclarations que nous avons entendues sur une telle tendance ne sont qu'une simple répartition des rôles et une simple déception à laquelle nous sommes devenus accoutumés de la part des dirigeants israéliens? La simple mention d'une conférence internationale de paix dans de telles circonstances n'est qu'une grande illusion dont le monde devrait se rendre compte des conséquences dévastatrices.

L'évolution de la situation au Moyen-Orient rend difficile de prédire un avenir de paix dans la région. Les possibilités d'un règlement du conflit arabo-israélien sont devenues très limitées, en raison de la politique israélienne dans la région. Israël continue également d'occuper la rive occidentale, la bande de Gaza et les hauteurs du Golan, tout en faisant fi des résolutions des Nations Unies et qu'exigent son retrait immédiat du territoire libanais.

Le peuple palestinien, depuis la Déclaration Balfour, a sacrifié de nombreuses vies humaines et poursuit la lutte, et aujourd'hui, il doit faire face à de nouvelles pratiques arbitraires de la part d'Israël. Ceci, cependant, ne fera que renforcer sa volonté et sa détermination de continuer la lutte sous la conduite de son organisation de libération légitime. Tant qu'il ne sera pas à même d'exercer son droit à l'autodétermination et d'instaurer à nouveau son état national indépendant, ainsi que préconisé par la Ligue des Etats arabes et par la famille internationale des nations, le peuple arabe restera fidèlement à ses côtés jusqu'à ce qu'il ait réalisé ses buts.

La séance est levée à 18 h 55.